



Rapport annuel 2017

Groupe Vaudoise Assurances

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch

Renseignements financiers

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale
investor@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce rapport annuel est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Dates des Assemblées générales 2018

07 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
08 mai (Mutuelle Vaudoise)

Dates des Assemblées générales 2019

13 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
14 mai (Mutuelle Vaudoise)

Table des matières

I.	Commentaires sur l'exercice 2017	06
	Chiffres clés	08
	Axes stratégiques du Groupe	10
	Opérations d'assurances	13
	Assurances non-vie	14
	Assurances vie	16
	Opérations financières	17
	Collaborateurs	20
II.	Gouvernance d'entreprise	32
	Membres du Conseil d'administration	39
	Organigramme fonctionnel	43
	Membres de la Direction	44
III.	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre	50
	Compte de profits et pertes consolidé	52
	Bilan consolidé	54
	Tableau de financement	56
	Capitaux propres consolidés	57
	Annexe aux comptes consolidés	58
	Rapport du réviseur des comptes consolidés	76
IV.	Vaudoise Assurances Holding SA au 31 décembre	82
	Commentaires sur l'exercice	84
	Compte de résultat	85
	Bilan avant répartition du bénéfice	86
	Annexe aux comptes annuels	88
	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	91
	Rapport de l'organe de révision	92
	Statistique boursière	96
V.	Vaudoise Générale au 31 décembre	98
	Chiffres clés	100
	Développement de la Compagnie depuis sa fondation	101
VI.	Vaudoise Vie au 31 décembre	102
	Chiffres clés	104
	Développement de la Compagnie depuis sa fondation	105
VII.	Mutuelle Vaudoise au 31 décembre	106
	Commentaires sur l'exercice	108
	Compte de résultat	109
	Bilan avant répartition de l'excédent d'actif	110
	Tableau de flux de trésorerie	111
	Annexe aux comptes annuels	112
	Proposition de répartition de l'excédent d'actif	114
	Rapport annuel	115
VIII.	Rapport sur les rémunérations	116
	Rapport de l'organe de révision	122

Commentaires sur l'exercice 2017

Message du Président et du CEO

Chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs, chers partenaires,

L'année 2017 a vu une amplification générale de la thématique de la digitalisation dans tous les secteurs de l'économie. Le domaine de l'assurance ne fait pas exception. Dans le grand tourbillon des écosystèmes, blockchains et autres concepts disruptifs, Conseil et Direction ont pour mission de trouver les éléments qui font sens pour notre Compagnie afin de rester dans le groupe des entreprises qui gagnent, tout en restant fidèles à nos valeurs mutualistes. L'humain avant la machine. Les déclarations de principe sont aisées, leur concrétisation plus subtile.

La stratégie digitale en tient compte. La digitalisation doit être avant tout au service de l'amélioration de la relation client, de son « expérience ». La proximité qui constitue notre ADN doit s'en trouver augmentée par la mise sur pied d'une véritable distribution omnicanal. L'optimisation des processus sera le deuxième axe fort de la stratégie digitale. Pour ce faire, l'organisation interne opère sa mue afin de gagner en transversalité. La création d'un département de Transformation digitale est en cours et aura comme mission première de mener à bien de manière agile les nombreux projets d'entreprise qui contribueront à maintenir notre stratégie de croissance rentable.

Cette révolution 4.0, la Vaudoise la fait en y intégrant évidemment ses collaboratrices et collaborateurs. Le nouveau département se dote de forces vives provenant en grande majorité de nos rangs. Les possibilités de mobilité interne sont une réalité vécue et appréciée par de nombreux collaborateurs dans de nombreuses unités. Cet apport d'expérience multisectorielle

est un atout qui gagnera encore en importance dans le futur. La formation continue et l'aménagement des espaces de travail doivent en outre donner à chacune et chacun les outils pour s'adapter aux nouveaux défis.

La relève est également extrêmement importante. Entreprise formatrice depuis toujours, la Vaudoise élargit son offre pour les jeunes en formation. A côté

des apprentissages et formations AFA, la Compagnie tisse désormais de nombreux liens avec les hautes écoles et accueille régulièrement des stagiaires issus de leurs rangs afin de se doter de talents nécessaires pour les nouveaux métiers dont nous avons désormais besoin.

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2017 un bon résultat très proche de celui de l'année précédente, soit un bénéfice consolidé de CHF 120,7 millions contre CHF 124,8 millions une année auparavant. Ce bon résultat s'explique par une sinistralité maîtrisée dans les affaires non-vie ainsi que de bons résultats de placements. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de renforcement des fonds propres qui atteignent

CHF 1,7 milliard en 2017. Cette croissance de 5,6% par rapport à 2016 est liée en partie aux résultats et aux plus-values non réalisées qui sont reconnues immédiatement dans les fonds propres.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été doté sur l'exercice 2017 afin de redistribuer plus de CHF 33 millions à nos clients sur douze mois à partir du 1^{er} juillet 2018. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil à maintenir les dividendes des actions de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 0,6% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,1 milliard. Il est favorisé par les revenus liés aux acquisitions, au 1^{er} juillet 2017, de Berninvest et Vaudoise Investment Solutions. Les primes émises des affaires directes non-vie 2017 restent quasi à l'équilibre par rapport à 2016 et s'établissent à CHF 868 millions. Le recul des primes, lié à une souscription rigoureuse et aux assainissements en assurances de personnes, a été compensé par une bonne croissance des branches des affaires de patrimoine. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes) est quasiment stable à 93,9%.

En assurances vie, les primes émises directes ont augmenté de 1,7% pour s'établir à CHF 203,5 millions. Cette hausse résulte principalement des affaires à prime unique. La Compagnie a notamment commercialisé avec succès une tranche Trendvalor liée à un indice boursier qui a permis de générer de la croissance. En ce qui concerne les primes périodiques, le produit Rythmolinvest, solution flexible qui permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités, reçoit un très bon accueil de la clientèle. Les résultats ont largement dépassé nos attentes.

Les perspectives 2018 sont positives pour notre Groupe. Nous prévoyons une croissance de nos portefeuilles dans les affaires non-vie. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

La
digitalisation
doit être avant tout
au service de
l'amélioration
de la relation client,
de son « expérience ».



Paul-André Sanglard, Président du Conseil d'administration



Philippe Hebeisen, Directeur général, CEO

Dans le domaine de l'assurance vie, même si les défis restent importants, nous nous attendons à une poursuite du succès dans notre nouvelle gamme de solutions Rythmolinvest. Le retour à la croissance amorcé en 2017 devrait se poursuivre en 2018.

Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Les perspectives
2018 sont
positives
pour notre Groupe.

Notre chiffre d'affaires intégrera également la pleine comptabilisation des acquisitions de Berninvest et Vaudoise Investment Solutions.

Nous maintiendrons par ailleurs les lignes directrices de notre stratégie de placements.

L'évolution des marchés financiers nous a conduits à augmenter encore la qualité de nos placements obligataires tout en maintenant un niveau de protection élevé sur les actions et les devises.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Chiffres clés

418'700
clients
nous font confiance

Chiffre d'affaires
1'084,7
millions

(+0,6%)

Bénéfice de l'exercice
120,7
millions

(-4,1 mio)

1'734,5
millions
Capitaux propres
avant répartition du bénéfice

(+5,6%)

Dividendes stables
proposés à
l'Assemblée générale
14 millions

Redistribution
de **33** millions
dès le 1^{er} juillet 2018

1'574
collaborateurs
(soit 1'468 équivalent plein-temps)

Ratio combiné non-vie
93,9 %

(93,4 %)

Rendement net
des placements
2,4 %

Réseau d'agences

111 agences réunies en 28 agences générales

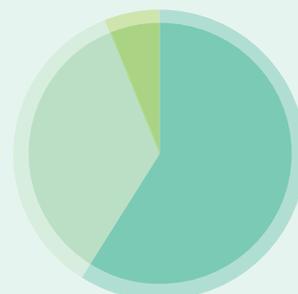
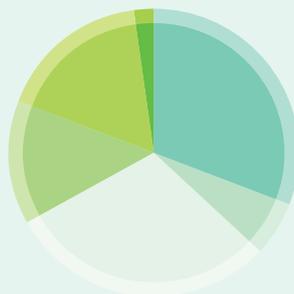


Primes par branche

- 31 % Accidents / maladie
- 6 % Responsabilité civile
- 30 % Véhicules à moteur
- 14 % Incendie / diverses
- 17 % Vie pour propre compte
- 2 % Vie pour le compte du souscripteur

Répartition des primes sur le marché suisse

- 59 % Suisse romande
- 35 % Suisse alémanique
- 6 % Tessin



Axes stratégiques du Groupe

Fiables, Proches et Humains sont les valeurs plébiscitées par nos collaborateurs en 2016 lors d'une réflexion sur le positionnement d'entreprise. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes.

La mutualité comme boussole

La Vaudoise poursuit l'affirmation de ses racines mutualistes par une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2017 et 2018, les clients titulaires d'une assurance RC ou Choses (Ménage, Commerce, Technique, etc.) auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 20% de leur prime annuelle. En 2018 et 2019, les assurés Véhicules à moteur bénéficieront à leur tour d'un rabais de prime de 10%.

La Vaudoise maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

La Vaudoise priorise la croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques.

Le développement du Groupe

La Vaudoise priorise la croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des Particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que du courtage. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein du Groupe.

La Vaudoise intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniqa).

Le développement du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Groupe Mutuel et Swiss Life proposent désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur dont la Vaudoise est porteuse de risques.

La Vaudoise s'adapte en outre aux nouveaux modèles d'affaires complémentaires tels que la diversification des revenus et des métiers.

Ainsi, en 2017, la Vaudoise a acquis l'intégralité du capital-actions des sociétés Berninvest AG, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings, ainsi que gestionnaire du portefeuille de ces fonds, et Dr. Meyer Asset Management AG, devenue depuis lors Vaudoise Investment Solutions SA, dont la mission principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement J. Safra Sarasin. Cela représente un total d'actifs sous gestion au 31 décembre 2017 de plus de CHF 1,7 milliard. Par cet investissement, la Vaudoise se donne la possibilité de gérer de l'asset management pour des tiers, ce qui constitue un élément de diversification de sa stratégie d'entreprise tout en restant proche de son cœur de métier. Cette acquisition permet en outre à la Vaudoise de renforcer ses compétences, particulièrement en Suisse alémanique, dans un domaine où elle bénéficie déjà d'une large expertise. L'acquisition de ces sociétés est par ailleurs susceptible de générer des effets d'échelle lors de l'acquisition de projets immobiliers de tailles importantes.

La Vaudoise a par ailleurs investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assuretechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-ups européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement par des investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Pour mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin.

Une passion : la satisfaction de nos clients

La Vaudoise entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques et les nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanal qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. Ces moyens ne sont pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou au guichet de l'agence.

Le réseau de vente de la Vaudoise s'est réorganisé en 2017 pour gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente désormais réunis en 28 agences générales et organisé en trois régions de marché : Suisse romande et Tessin, dont la responsabilité a été confiée à Georges Tavernier depuis le 1^{er} mars 2018 et Suisse alémanique dirigée par Patrick Marro (voir carte en page 9).

En 2017, les agences de Vevey, Montreux, Zoug, Zurich et Saint-Moritz ont été entièrement renouvelées. L'agence de Rapperswil a déménagé au sein de la même localité et l'agence locale de Leytron a été remplacée par une agence à Fully.

Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

Le digital : agent de proximité augmentée et chasseur de gaspillage

La digitalisation des processus se poursuit à la Vaudoise dans le respect de ses valeurs d'entreprise. Il s'agit en premier lieu d'un moyen supplémentaire pour améliorer le service à la clientèle. La mise en place d'un portail client, le développement d'une plateforme d'e-commerce ou la mise à disposition d'applications simples pour les clients et les collaborateurs sont autant de projets en cours.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que la Vaudoise Lab a organisé son deuxième Hackathon en collaboration avec The Shared Brain. Six équipes mixtes composées de développeurs, d'étudiants et de spécialistes du marketing et de l'assurance avaient pour mission de faire germer des solutions informatiques innovantes améliorant la satisfaction du suivi client sur le thème « On va vous donner des nouvelles ». Plusieurs idées sont en phase de concrétisation. La Vaudoise a par ailleurs lancé un concours d'idées sur la plateforme Swiss-push.ch dont le thème était « Grâce au digital, faisons de la Suisse le pays où tu n'es jamais seul ». Convaincue que la promotion du partage d'idées est essentielle au processus d'innovation et à la création de valeur, la Vaudoise a souhaité un thème plus large que celui de l'assurance seule. C'est le passage devenu nécessaire du métier d'assureur acteur d'un écosystème.

La Vaudoise revisite par ailleurs ses processus de travail dans le but de rendre l'entreprise plus agile grâce à la contribution et aux propositions d'amélioration des collaborateurs eux-mêmes. Après la délivrance des attestations d'assurance Véhicules à moteur entièrement informatisée, les équipes ont abordé la simplification de la gestion des sinistres, que ce soit par le biais de portails d'annonce en ligne ou du règlement entièrement automatisé grâce notamment à l'intelligence artificielle. Ce projet doit à terme permettre aux collaborateurs de se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée pour la clientèle et rendre plus efficient et transparent pour le client le règlement de sinistres simples.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative Digitalswitzerland. Le 21 novembre 2017, premier Digital Day, elle a organisé pour ses collaboratrices et collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

Optimisation risques / rendements financiers

La Vaudoise souhaite assurer son assise financière solide par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La Compagnie poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de programmes de protection sur les actions et les monnaies étrangères.

Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Elle offre à ses collaboratrices et collaborateurs un climat de travail motivant qui implique que 95 % des collaborateurs se déclarent satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le management, soutenu par le département Ressources humaines, favorise par toutes les mesures utiles *l'empowerment* des collaboratrices et collaborateurs afin de leur donner les outils pour évoluer dans un mode de travail 4.0.

L'entreprise favorise par ailleurs la mobilité interne ainsi que la relève. Ainsi, la formation de plus de 100 apprenants chaque année et le développement de relations étroites avec les universités et les hautes écoles confirment le positionnement de la Vaudoise en tant qu'employeur de choix. Des exemples concrets sont présentés en pages 20ss.

Les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et chacun dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit sera accompagné, en 2018, par une démarche de smart working (Worksmart@Vaudoise). La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart.

Les systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective (voir le Rapport sur les rémunérations en pp. 116ss). La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.).

Enfin, la Vaudoise organise chaque année des journées de volontariat d'entreprise dans le cadre de son programme involve. En 2017, 202 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à plus de 20 projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Ce programme s'est terminé par l'attribution de trois prix à des associations ayant participé aux journées involve 2017. Le premier prix a été remporté par Caritas Vaud, suivie de Tables Suisses (Bâle) et de altra Schaffhausen.

Opérations d'assurances

**En 2017,
la Vaudoise réalise
un très bon résultat
opérationnel.**

En 2017, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel qui s'explique essentiellement par une sinistralité bien maîtrisée. Si les primes des branches non-vie sont en légère régression (-0,1% dans un marché suisse qui croît de 0,9%), cette évolution est due au recul assumé d'encaissement dans les branches Assurances de personnes de -2,8%. Les affaires de Patrimoine progressent quant à elles de 1,5%. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 1,9%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 1,4% alors que la branche RC recule légèrement de 0,9%. La charge de sinistres globale a légèrement augmenté en 2017 (ratio combiné : 93,9% contre 93,4% en 2016).

Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie retrouve le chemin de la croissance et progresse de 1,7%. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique. Quant aux assurances à primes périodiques, elles ont été redynamisées grâce à la commercialisation de RythmoInvest, produit d'épargne liée à des fonds de placement avec sécurisation progressive.

personnes de -2,8%. Les affaires de Patrimoine progressent quant à elles de 1,5%. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 1,9%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 1,4% alors que la branche RC recule légèrement de 0,9%. La charge de sinistres globale a légèrement augmenté en 2017 (ratio combiné : 93,9% contre 93,4% en 2016).

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2017	2016	+/- %	2017	2016	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'071'452	1'069'132	0,2	806'338	763'561	5,6
Affaires indirectes	8'992	8'770	2,5	5'780	6'314	-8,5
Total	1'080'444	1'077'902	0,2	812'118	769'875	5,5
Affaires directes						
Assurances non-vie	867'911	869'011	-0,1	596'568	570'623	4,5
Assurances vie	203'541	200'121	1,7	209'770	192'938	8,7
Total	1'071'452	1'069'132	0,2	806'338	763'561	5,6
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	7'360	7'216	2,0	3'902	4'329	-9,9
Assurances vie	1'632	1'554	5,0	1'878	1'985	-5,4
Total	8'992	8'770	2,5	5'780	6'314	-8,5

Assurances non-vie

Les affaires Patrimoine se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,5%.

Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine, qui comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses, se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,5%. Avec près de CHF 550 millions de primes

début de l'été ont permis de dynamiser le marché de l'assurance des motocycles.

Le produit d'assurance lié à la télématique Avenue Smart continue par ailleurs d'afficher une progression réjouissante et constitue aujourd'hui une solution éprouvée pour les jeunes conducteurs ; la prudence est récompensée avec un rabais intéressant à la clé.

émises, le domaine des assurances de Patrimoine représente plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les branches Véhicules à moteur et Choses présentent une bonne progression de respectivement 1,9% et 1,4% alors que le marché suisse ne réalise qu'une croissance de l'ordre de 0,3 à 0,4%. La branche RC enregistre par contre un recul de 0,9% qui s'explique par une très forte concurrence dans ce domaine d'activité.

La charge de sinistres 2017 est dans la ligne de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau malgré les nombreux cas de grêle et quelques dossiers très importants. La tendance haussière dans certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, est par contre confirmée. Cette évolution fait l'objet d'un suivi attentif ainsi que de mesures adaptées.

En synthèse, le résultat 2017 du domaine Patrimoine est de bonne tenue et le lancement du partenariat de distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses pour Particuliers avec Swiss Life laisse entrevoir de belles perspectives. Dans le domaine Entreprises, la nouvelle ligne Business One s'est enrichie d'un produit Inventaire du commerce mis sur le marché fin 2017.

Assurances Véhicules à moteur

Malgré un ralentissement de la croissance en 2017 et un contexte de marché difficile, Vaudoise Générale continue de conquérir des parts de marché. L'atteinte de ce bon résultat résulte de la mise en place durant l'année 2017 de plusieurs mesures. Dans le domaine des assurances deux-roues, la Compagnie a développé un partenariat avec le réseau Hostettler (Yamaha) et propose depuis le printemps 2017 un produit exclusif pour les motocycles distribué par ce partenaire.

Une action tarifaire printanière suivie d'un tarif révisé plus compétitif au

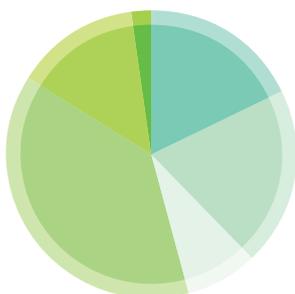
été a été marqué par de nombreux événements de grêle. Ces derniers ont permis de démontrer toute l'expertise de la Vaudoise dans le traitement des sinistres, grâce notamment à l'organisation de drive-in pour l'évaluation des dommages et la réparation des véhicules directement à proximité du lieu du sinistre. La Compagnie s'appuie ici sur la précieuse collaboration d'un prestataire reconnu et poursuit la digitalisation de ses activités afin d'optimiser l'expérience client. Elle a ainsi testé à cette occasion un scanner innovant et expérimental permettant de répertorier et mesurer en quelques minutes les dommages causés par la grêle sur les véhicules, ce qui permet un traitement accéléré des sinistres. En parallèle, plusieurs projets visant à optimiser l'expérience client sont en cours et se concrétiseront en 2018.

Assurances Responsabilité civile générale

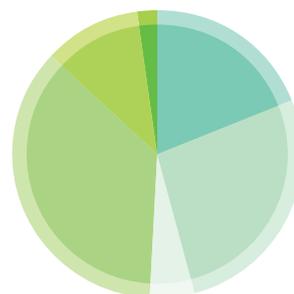
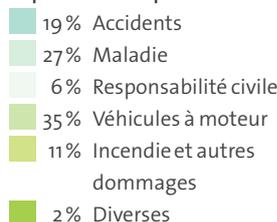
Le résultat d'encaissement des primes 2017 a été influencé par une concurrence accrue. Le volume de primes des assurances RC est, à l'image du marché, en décroissance de l'ordre de 0,9%. Les indicateurs avancés ne montrent pas de signes plus favorables dans un avenir proche. Les partenariats de distribution tels que ceux conclus avec le Groupe Mutuel et Swiss Life contribuent toutefois à atténuer ce repli.

Au chapitre des sinistres et du résultat global de la branche, le ratio combiné 2017 est très favorable malgré quelques cas très importants, dont un des plus considérables jamais enregistrés qui concerne le domaine de la construction.

Répartition des primes



Répartition des prestations



Assurances Choses

L'encaissement des primes en assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens) a cette année moins progressé que les dernières années, mais reste au-dessus de la croissance du marché suisse avec une augmentation de 1,4 %.

Les produits phares dans ce domaine sont toujours les solutions Building pour les assurances des bâtiments et Home in One (HIO) pour l'assurance de l'inventaire du ménage. Ceux-ci restent parfaitement compétitifs sur ce marché et en complète adéquation avec les besoins de notre clientèle.

Fin 2017, la Vaudoise a commercialisé une nouvelle solution d'assurance Inventaire du commerce pour les entreprises (ligne «Business One»). Avec ses modules innovants (Cyber Risks et Casco inventaire), ce produit permet de répondre aux attentes d'un marché toujours plus compétitif dans le segment des affaires d'entreprises.

La Compagnie a par ailleurs pu compter sur l'apport complémentaire des partenariats conclus dans ce domaine afin de maintenir un taux de croissance supérieur au marché suisse. La sinistralité se maintient quant à elle à un bon niveau.

Assurances pour chiens et chats – Consolidation et intégration du portefeuille Animalia

Après l'acquisition en 2016 de la société Animalia, la Vaudoise a consolidé la reprise des activités de ce domaine – qui comptait un portefeuille de plus de 24'000 risques – et a intégré cette offre dans sa palette de produits. La marque Animalia est conservée et, dans un marché toujours aussi porteur, Animalia reste le leader dans l'assurance contre les accidents et la maladie pour chiens et chats en Suisse.

Les perspectives de développement sont réjouissantes, tant pour la distribution au travers de partenaires et d'internet que pour le propre réseau de vente des conseillers de la Vaudoise.

Assurances de Personnes non-vie

Les primes en assurances de personnes non-vie sont en recul de 2,8 % en 2017 dans un domaine où la Vaudoise avait surperformé le marché suisse ces dernières années. Cette inflexion prévue permet de regagner une saine rentabilité.

Perte de gain maladie (PGM)

Grâce à une politique de souscription plus mesurée qui explique le recul d'encaissement de 2,0 %, le ratio de sinistres sur prime de la branche s'est amélioré notablement. La Vaudoise va poursuivre sa stratégie, tant au niveau de la souscription que des renouvellements.

Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

En recul de 3,1 %, la branche Accidents regagne également un sain rythme de croisière.

Les charges des branches complémentaires LAA, autres collectives et accidents individuels se présentent bien. La sinistralité de la branche Accidents obligatoire LAA est en hausse par rapport à l'excellent exercice 2016 et plus élevée que les exercices précédents. Cela s'explique notamment par le renforcement de réserves dans l'optique d'un nouvel abaissement du taux technique LAA qui pourrait intervenir dès 2020.

Depuis juin 2017, grâce à la refonte intégrale de l'assurance complémentaire LAA, les clients et prospects Entreprises de la Vaudoise disposent d'une gamme complète de produits d'assurances de personnes non-vie Entreprise. Celle-ci est disponible pour les conseillers de la Vaudoise au travers d'une seule application informatique simple et flexible.

En outre, 70 % des sinistres en assurances de personnes non-vie sont désormais déclarés directement de manière digitale, ce qui permet d'optimiser la première étape clé des prestations et fluidifie le processus de prise en charge des malades et accidentés. La Compagnie ambitionne de renforcer ses services afin d'optimiser la prévention, la gestion et l'accompagnement de ses clients dans la mise en place de bonnes pratiques quant à la gestion de leurs collaborateurs.

Evolution des affaires directes non-vie en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2017	2016	+/- %	2017	2016	+/- %
Opérations d'assurances						
Accidents	156'292	161'326	-3,1	113'402	111'093	2,1
Maladie	173'149	176'769	-2,0	159'458	151'893	5,0
Responsabilité civile	66'677	67'312	-0,9	29'919	30'165	-0,8
Véhicules à moteur	326'718	320'761	1,9	213'486	201'146	6,1
Incendie et autres dommages	125'146	123'123	1,6	68'308	64'659	5,6
Diverses	19'929	19'721	1,1	11'995	11'667	2,8
Total	867'911	869'011	-0,1	596'568	570'623	4,5

Assurances vie

Dans un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie progresse de 1,7% à CHF 205,1 millions. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique.

En été 2016, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers annonçait que le taux technique de la prévoyance privée devait une nouvelle fois être abaissé, passant ainsi de 0,75% à 0,25% pour les primes périodiques en CHF et à 0,05% pour les primes uniques en CHF, avec un effet au plus tard au 1^{er} janvier 2017. Vaudoise Vie a alors décidé d'adapter sa gamme de produits traditionnels à primes périodiques. De plus, une nouvelle version de la solution RythmolInvest permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités financières. Elle consiste à investir dans des fonds de placement maison tout en suivant le cycle de vie, pour finalement sécuriser complètement l'investissement. La Vaudoise est connue pour faire participer ses clients à son succès; elle leur permet par ce produit d'accéder aux mêmes placements que l'entreprise à qui ils font confiance. Les résultats ont largement dépassé nos attentes et ont quasiment compensé le recul enregistré sur les produits traditionnels.

La Compagnie a poursuivi sa retenue dans l'offre en assurances à prime unique traditionnelles. Elle a par contre profité d'une fenêtre favorable pour commercialiser une nouvelle tranche Trendvalor liée à un indice boursier, ce qui lui a permis d'afficher une croissance de 29,3% à CHF 17,1 millions.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière.

A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés au risque de taux d'intérêt.

Si les conditions s'avèrent toujours particulièrement difficiles sur les marchés des capitaux, la sinistralité est par contre bien maîtrisée dans le domaine de l'invalidité avec un recul de 10,6%. Les prestations en cas de décès retrouvent en revanche leur niveau historique après une année 2016 particulièrement favorable.

Evolution des affaires directes vie en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2017	2016	+/- %	2017	2016	+/- %
Assurances individuelles						
Capitaux	196'758	186'370	5,6	105'030	97'691	7,5
Rentes	3'614	10'550	-65,7	51'150	51'047	0,2
Invalidité indépendante	3'169	3'201	-1,0	1'409	1'577	-10,6
Total	203'541	200'121	1,7	157'589	150'315	4,8
				Rachats		
Assurances individuelles				52'181	42'623	22,4
Total des prestations et rachats				209'770	192'938	8,7
				Production		
Assurances individuelles						
Capitaux	339'336	327'223	3,7	6'253'369	6'357'865	-1,6
Rentes	572	4'152	-86,2	604'950	620'598	-2,5
Invalidité indépendante	35'175	37'666	-6,6	650'296	657'429	-1,1
Total	375'082	369'041	1,6	7'508'615	7'635'892	-1,7
				Portefeuille		

Opérations financières

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, a été poursuivie en 2017.

La stratégie du Groupe s'axe principalement sur une durée élevée et une large diversification des investissements. En 2017, les bons résultats des titres à revenus fixes et variables permettent l'atteinte de résultats financiers favorables.

Politique et activité de placement
Poursuite de politiques monétaires divergentes

L'exercice 2017 a été marqué une nouvelle fois par l'action dominante des banques centrales et leur influence sur les marchés des changes. A l'exception de la Réserve fédérale américaine (FED) qui, comme en 2016, a augmenté son taux directeur à trois reprises, les autres banquiers centraux ont maintenu leur politique monétaire expansionniste.

L'année 2017 a été bénéfique pour les marchés financiers. L'inflation dans les pays industrialisés est restée modérée. La croissance économique mondiale, mesurée par le PIB, s'est, quant à elle, améliorée globalement de plus de 3,5%. Les politiques monétaires très accommodantes – impliquant d'une part des taux d'intérêt faibles et d'autre part une volatilité historiquement contenue des actifs financiers – se sont avérées profitables, une fois de plus, pour les actifs risqués tels que les marchés des actions.

Sur le plan politique, l'année a été riche en événements. Citons tout d'abord la cérémonie d'investiture du 20 janvier qui a entériné la victoire de Donald Trump en tant 45^e président des Etats-Unis d'Amérique. Puis celle du 7 mai, en l'honneur d'Emmanuel Macron qui a remporté la présidentielle française à l'issue du second tour de l'élection, devenant ainsi le plus jeune président de l'histoire de la France. Des élections ont également eu lieu en Allemagne cette même année. L'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU), parti politique d'Angela Merkel, chancelière fédérale depuis 2005, a gagné les scrutins du 24 septembre au Bundestag avec 246 sièges sur 709. Bien que victorieux, le CDU n'est pas parvenu à obtenir la majorité absolue ni à former une coalition. Dans la péninsule ibérique, le 1^{er} octobre a marqué un tournant décisif pour le peuple catalan lors du référendum d'autodétermination pour une indépendance de la Catalogne. En réponse à cette action estimée illégale, le gouvernement espagnol a lancé la procédure de suspension de l'autonomie catalane et annoncé l'organisation de nouvelles élections régionales en Catalogne le 21 décembre 2017.

L'élection d'Emmanuel Macron a insufflé à la France et à l'Europe une nouvelle dynamique qui a conduit à une orientation positive de l'économie de la zone euro. La croissance européenne, attendue entre 1 et 1,5%, devrait finalement avoisiner les 2% à 2,2%. Le taux de chômage est passé sous la barre psychologique des 10% pour atteindre 9%. Une proportion importante des entreprises européennes se sont très bien comportées, enregistrant une croissance de leurs bénéfices. Enfin, l'absence de tensions inflationnistes et la disparition de la tendance déflationniste, qui constituait depuis des années une menace pour la Banque centrale européenne (BCE),

ont permis de maintenir une politique de relance tout en préparant les marchés financiers à de prochains changements progressifs.

S'agissant du marché des changes, le renforcement de plus de 9% de l'euro face à la devise helvétique a permis à cette dernière de se rapprocher des CHF 1,20 pour EUR 1,00. Cette tendance haussière traduit l'embellie économique de la zone euro citée précédemment. Le dollar américain s'est quant à lui déprécié d'environ 4% face au franc suisse.

Le taux des obligations de la Confédération à dix ans a terminé sa course en territoire négatif, comme en 2016. Pour rappel, à fin 2016, les rendements obligataires à dix ans suisses, européens et américains étaient de -0,22%, 0,21% et 2,44%, contre respectivement -0,15%, 0,43% et 2,41% à fin 2017.

Pendant une dizaine d'années, les marchés immobiliers suisses ont évolué de manière amplement favorable grâce à une forte demande, des taux de vacance quasi nuls et des taux d'intérêt hypothécaires planchers. Cependant, l'année 2017 voit s'amorcer des signes de changements. Un rendement immobilier direct de plusieurs points de pourcentage supérieur à celui des emprunts de la Confédération à dix ans, observé sur les immeubles résidentiels de rendement, pousse toujours plus d'investisseurs à se tourner vers les placements immobiliers. Malgré une tendance à la stagnation des loyers, l'investissement immobilier reste encore attractif tant pour la qualité que pour la régularité des rendements espérés. La persistance d'une importante demande amène d'une part une pression haussière sur les prix et génère d'autre part des activités de construction continues et intenses fragilisant les équilibres sur ce marché. Du reste, les taux de vacance sont en augmentation sur le marché suisse, ce qui commence à avoir des impacts sur les valorisations de certains biens immobiliers. A terme, l'offre devrait encore s'étoffer, augmentant d'autant plus le risque de taux de vacance et de pression sur les valeurs, notamment dans les régions périphériques.

Dans ce contexte économique et politique marqué par des politiques monétaires des banquiers centraux toujours accommodantes, faisant baisser de fait la volatilité des marchés financiers et s'apprécier les actifs notamment risqués, la Vaudoise continue de privilégier une gestion financière conforme à sa capacité de prise de risques et aux contraintes légales tout en lui permettant l'atteinte de ses objectifs de rendements.

Un portefeuille obligataire d'excellente qualité

Le portefeuille à revenus fixes est composé d'obligations et de prêts aux collectivités d'excellente qualité, parmi lesquels 45 % sont constitués de rating « AAA » (45 % en 2016 et 38 % en 2015), 26 % de rating « AA » (29 % en 2016 et 30 % en 2015) et 11 % de rating « A » (11 % en 2016 et 22 % en 2015).

Durant l'année, la Vaudoise a maintenu une durée élevée de ses investissements afin de répondre aux besoins de ses engagements d'assurances de longue durée.

Au final, l'évolution de l'allocation à cette classe d'actifs a connu une légère augmentation par rapport à l'année passée passant de 46,8 % à 48,3 %.

La plus importante exposition géographique est axée sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Ces portefeuilles bénéficient également d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Marchés immobiliers : ne pas acheter à n'importe quel prix

La concurrence sur le marché des appartements locatifs s'est encore intensifiée. A fin 2017, plus de 2,4 % du total des logements étaient inoccupés. Ce pourcentage se rapproche du taux de vacance le plus élevé dans ce segment observé en 1998 (2,8 %). Pourtant les investisseurs ne semblent pas encore ébranlés par la hausse régulière de ce taux depuis maintenant huit ans. Après avoir atteint un pic en 2015, les loyers offerts ont chuté de 2,2 % à mi-2017 avec des baisses jusqu'à -8,6 % observées à certains endroits touristiques, et même -6,2 % dans des communes aisées et fiscalement avantageuses. Le nombre de constructions nouvelles autorisées a, lui, continué d'augmenter avec 64'900 unités dont plus de 53'000 (82 %) de logements locatifs. Ainsi, le risque de perte pour les investisseurs et propriétaires immobiliers suisses en termes de loyer et de valeur, continue d'augmenter. La situation reste préoccupante pour les surfaces commerciales. Les locataires commerciaux se trouvent toujours en position de force malgré une relative stabilisation des prix sur ce segment en 2017.

Les principales raisons de cette situation s'expliquent par la stagnation de l'emploi ainsi que par une plus faible hausse démographique par rapport aux années précédentes se répercutant négativement sur la demande de logements locatifs supplémentaires. D'importants investissements dans la construction, poussés par les faibles taux d'intérêt, continuent d'être en contraste avec la baisse de la demande finale de logements locatifs.

Dans ce contexte, la Vaudoise a intensifié sa politique rigoureuse dans la sélection de projets de construction et d'achats immobiliers. Elle a ainsi poursuivi sa stratégie d'investisseur à long terme privilégiant encore davantage la qualité des situations macro et micro des objets étudiés et le juste niveau des loyers proposés en vue d'atteindre les rendements attendus. Ainsi, sur 227 dossiers analysés en 2017, elle a concrétisé l'achat de deux projets de construction et de trois immeubles existants jouissant d'une très bonne situation et d'importants potentiels (Lausanne et Bâle). Elle a par ailleurs refusé de très nombreuses propositions d'investissement en raison des prix des immeubles et projets jugés trop élevés en regard de leur valeur sur le long terme.

En 2017, elle a livré 52 appartements répartis sur deux projets (Cossonay et Lenzburg) et a préparé le lancement de quatre nouveaux chantiers de construction dont deux en Suisse alémanique et deux en Suisse romande qui offriront à terme 315 nouveaux logements sur le marché (Pully 128, Lausanne Fiches Nord 84, Lausen 58, Münchenstein 45).

En parallèle, elle a procédé à la vente d'un lot de PPE (Vaduz). Par une gestion active de son parc immobilier, la Vaudoise a pu identifier et démarrer des études de faisabilité de plusieurs programmes de réhabilitation sur des immeubles existants situés notamment à Lausanne, Genève et Renens, avec des potentiels de rénovation lourde et d'extension d'immeuble dont la macro- et la microsituation sont jugées excellentes.

La valeur du parc du Groupe atteint ainsi CHF 1,498 milliard (CHF 1,460 milliard en 2016), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 20,9 % contre 20,6 % en 2016.

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

La Vaudoise considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de la clientèle.

Tout comme pour l'immobilier, les dossiers hypothécaires sont analysés avec soin et les prêts sont octroyés uniquement s'ils répondent entièrement aux critères d'acceptation de la Compagnie. Cette année a été marquée par une bonne croissance des prêts accordés, si bien que leur part dans l'allocation globale des actifs est passée à 8,7 % contre 7,7 % à fin 2016 et 6,7 % à fin 2015.

Titres à revenus variables en légère diminution

Cette catégorie de placement est principalement constituée d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, la Vaudoise a entrepris une réduction de l'allocation de ces actifs.

Le portefeuille d'actions de la Vaudoise s'axe principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % en actions suisses et de 60 % en actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la Vaudoise a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, grâce aux produits dérivés.

Depuis quelques années déjà, elle a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements s'est réduite de 5,4 % en 2016 à 5,1 % en 2017.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 14,7% de l'ensemble des placements à fin 2017, contre 16,9% en 2016.

Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75% de son exposition en monnaies étrangères, tout en restant attentive au coût de financement de ces protections.

Résultat des placements

Lors de l'exercice 2017, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 86,0 millions à CHF 7'389,6 millions. Hors placements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 62,8 millions à CHF 7'175,4 millions.

Les produits courants sur les placements ont diminué en 2017 de CHF 2,0 millions à CHF 169,4 millions. La baisse des revenus fixes liée à l'environnement des taux bas n'a pas été compensée par la hausse des revenus immobiliers et hypothécaires. Le rendement des placements¹⁾, selon le compte de résultat, s'élève à 2,4% en 2017 contre 3,2% en 2016. Cette évolution négative provient de moins-values non réalisées comptabilisées sur revenus variables et des pertes de change plus élevées que l'année précédente.

La performance nette des placements en valeur de marché²⁾ s'élève, comme en 2016, à 2,6%. Cette performance peut être considérée comme bonne et en ligne avec le marché du secteur.

Fonds propres et solvabilité

Des fonds propres en croissance de plus de 5,6% et un SST confortable

Les fonds propres du Groupe, avant répartition des bénéfices, s'élèvent à CHF 1'734,5 millions, en augmentation de CHF 91,7 millions par rapport à 2016. Le rendement des fonds propres s'établit, lui, à 7,1%, contre 7,8% en 2016.

La structure du Groupe incite la Vaudoise à maintenir une très forte dotation en fonds propres.

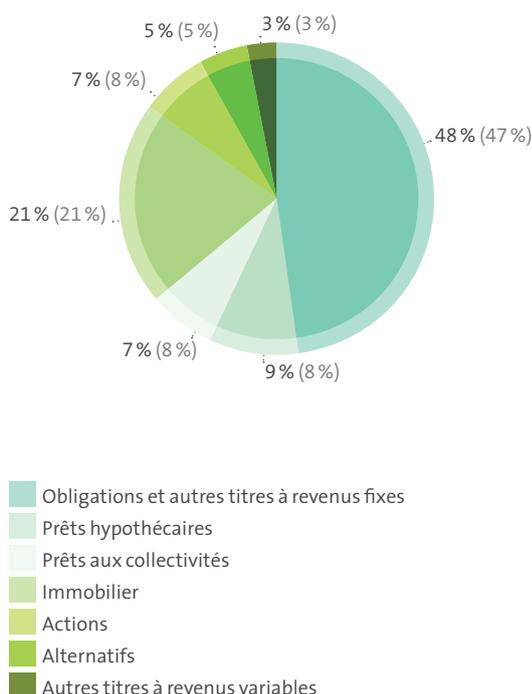
Par ailleurs, le Groupe affiche une capacité à supporter les risques, mesurée selon le Test Suisse de Solvabilité (SST), bien supérieure au taux de couverture requis.

Cette marge de manœuvre importante permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de tirer profit des opportunités des marchés financiers et d'assurances.

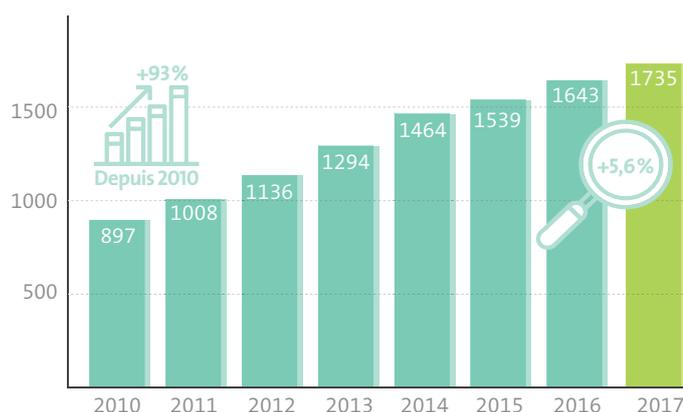
1) Rendement net, au compte de profits et pertes, sur la base de l'investissement moyen, incluant les résultats sur change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur, sans la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier) et sans les plus ou moins-values non réalisées sur obligations (valorisées au coût amorti).

2) Performance nette, en valeur de marché, sur la base de l'investissement moyen, y compris la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier), y compris les plus ou moins-values non réalisées sur obligations et les différences de change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur.

Structure des placements au 31.12.2017 (2016)



Fonds propres consolidés (en millions de CHF)



Collabo

la Vaudoise

rateurs
promeut la mobilité

L'essentiel en quelques chiffres...

1'574*

collaborateurs

595 femmes et 979 hommes

* dont 17 femmes et 418 hommes au Service externe

1'250
plein-temps

324
temps partiels
(261 femmes et 63 hommes)

43 ans
et 7 mois
d'âge moyen

11,5 ans
d'ancienneté
moyenne

130
apprenants
(83 apprentis, 16 AFA, 12 HEG,
11 MPC et 8 stagiaires)



La mobilité interne, une réalité!

Du contrôle de gestion au conseil à la clientèle, de la souscription aux ressources humaines, de la formation au marketing, de la finance à l'actuariat, de l'informatique à la communication... la Vaudoise regroupe plus de 1'500 professionnels qui, au travers d'une centaine de métiers différents, se côtoient, interagissent et construisent une entreprise humaine, proche et fiable.

La Vaudoise promeut la mobilité interne, et la diversité de ses métiers représente autant d'opportunités pour les collaboratrices et collaborateurs d'évoluer dans leur carrière, de se réorienter, de relever de nouveaux défis et de s'épanouir dans leur vie professionnelle. Trois collaborateurs qui ont eu l'occasion d'expérimenter la mobilité interne témoignent.

Préparer la relève, c'est l'ADN de la Vaudoise!

Entreprise responsable et engagée, la Vaudoise fait la part belle aux jeunes et a à cœur de contribuer à leur intégration professionnelle.

Chaque année, près de 100 apprentis et MPC font leurs premiers pas dans la vie active. La Vaudoise attache une importance particulière à éveiller leur sens de l'entrepreneuriat en les associant étroitement à la vie des équipes et en leur confiant, sur des projets concrets, de vraies responsabilités tout en les encadrant de tuteurs professionnels.

La Compagnie s'investit également intensément auprès des jeunes issus des hautes écoles, des universités et des EPF. Présente sur les forums où elle fait découvrir la diversité des métiers qu'elle propose, elle est également active dans des opérations qui permettent à des groupes d'étudiants de travailler sur un projet d'entreprise, d'associations sportives estudiantines ou, bien sûr, au travers des travaux de diplôme ou des stages. Comme elle le fait en matière de formation professionnelle duale, la Vaudoise se positionne ainsi également en partenaire des élèves de Bachelor et de Master.





Stéfán Charpilloz
40 ans



J'ai commencé à la Vaudoise en 1996 au sein de l'entité Contrôle de gestion. En 2005, fort des compétences acquises, j'ai changé de domaine d'activité en rejoignant le département Réseaux de vente en qualité de délégué de direction pour les agences de Suisse romande et du Tessin. Neuf ans plus tard, j'ai souhaité aller au contact des clients. La Direction m'a alors offert l'opportunité de rejoindre l'agence générale de Payerne en tant que conseiller en assurances. Ce métier me passionne et, depuis 2017, j'ai le plaisir d'encadrer une équipe grâce à ma fonction de chef d'agence à Moudon.

Je suis très heureux d'avoir pu changer aussi radicalement de métier et d'avoir bénéficié de formations adaptées à la prise de mes nouvelles fonctions; chaque conversion a augmenté ma motivation !



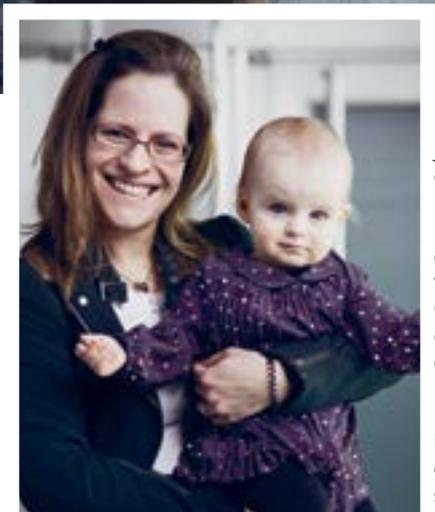
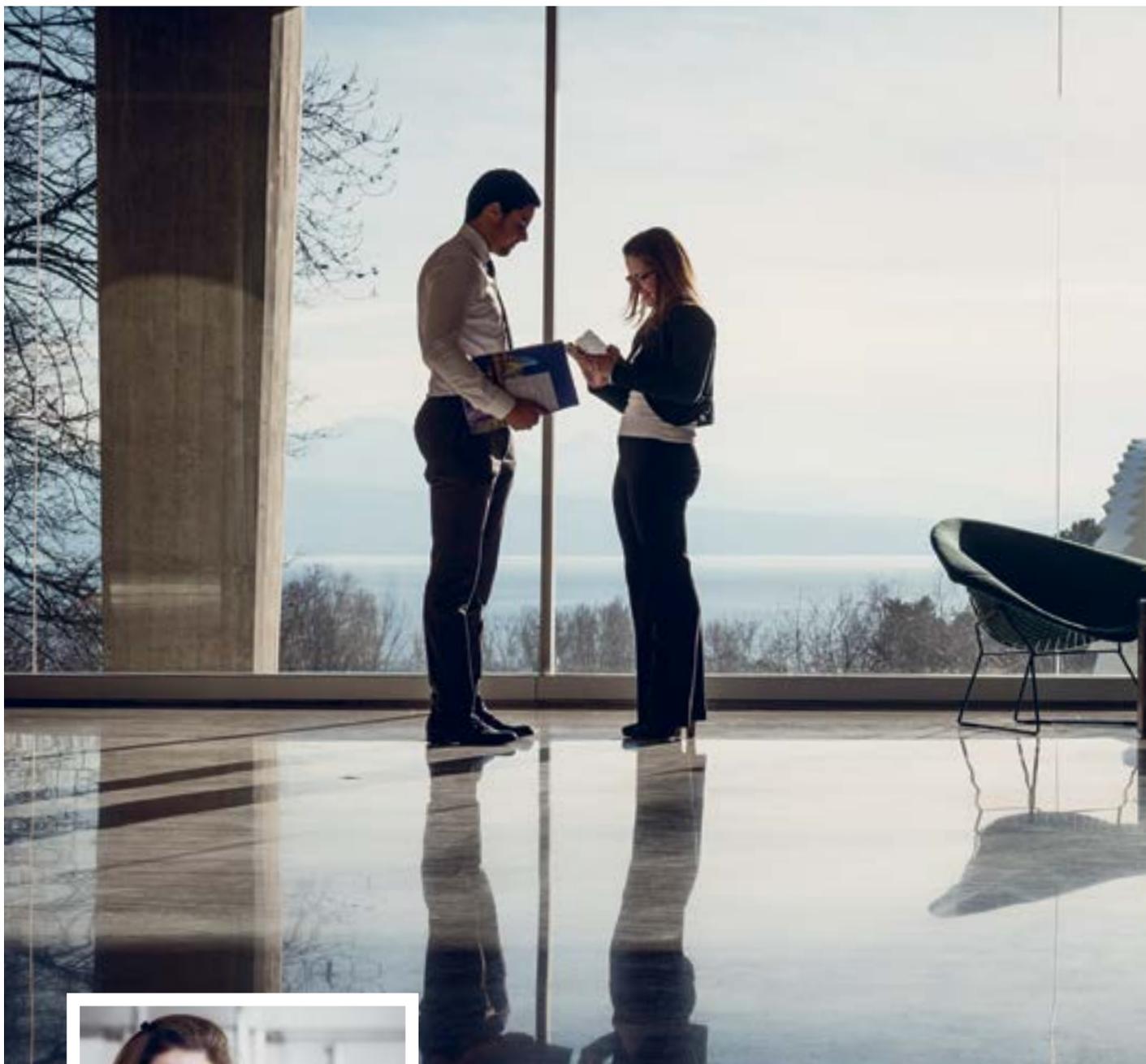
Beat Hangarter
45 ans



J'ai rejoint la Vaudoise en 2001 au poste de gestionnaire à l'agence générale d'Uster. En 2005, on m'a confié la responsabilité du Service interne de l'agence générale de Winterthur. En 2007, j'ai rejoint le Siège, à Lausanne, en tant que spécialiste au sein de la division Maladie/Accidents puis, deux ans plus tard, j'ai été promu responsable du service Souscription de la division Véhicules à moteur. En 2015, j'ai décidé de donner une nouvelle orientation à ma carrière en rejoignant les équipes de formation. J'ai rapidement eu l'opportunité d'y élargir mes responsabilités et d'encadrer un team au sein du Campus Vaudoise.

Je viens également de commencer un Certificate of Advanced Studies (CAS) à la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften afin de consolider mes compétences en matière d'ingénierie de la formation.

Je trouve très bien que la Vaudoise offre ces opportunités de carrière et sache capitaliser sur les expériences de ses collaborateurs. C'est vraiment du win-win !



En 2005, à la suite du rachat de la Suisse Assurances par la Vaudoise, j'ai rejoint l'agence générale de la Riviera en troisième année d'apprentissage. J'ai ensuite eu la chance de poursuivre mon évolution scolaire et professionnelle à la Vaudoise en obtenant une maturité professionnelle, puis un Bachelor de la HEIG-VD, parallèlement à mes fonctions de gestionnaire en assurances et d'assistante de l'agent général. L'opportunité m'a ensuite été donnée de développer mes compétences en assurances au sein du service Souscription Choses du Siècle. Intéressée par les Ressources humaines, j'ai postulé pour devenir l'assistante du Directeur des Ressources humaines ; j'occupe ce poste depuis juillet 2014 et aujourd'hui à temps partiel afin de concilier ma vie de maman et ma vie professionnelle.

De par sa taille, la Vaudoise offre à la fois une grande diversité d'opportunités et des processus de décision rapide ; c'est l'idéal pour réaliser ses rêves professionnels !

Angélique Falbriard
30 ans







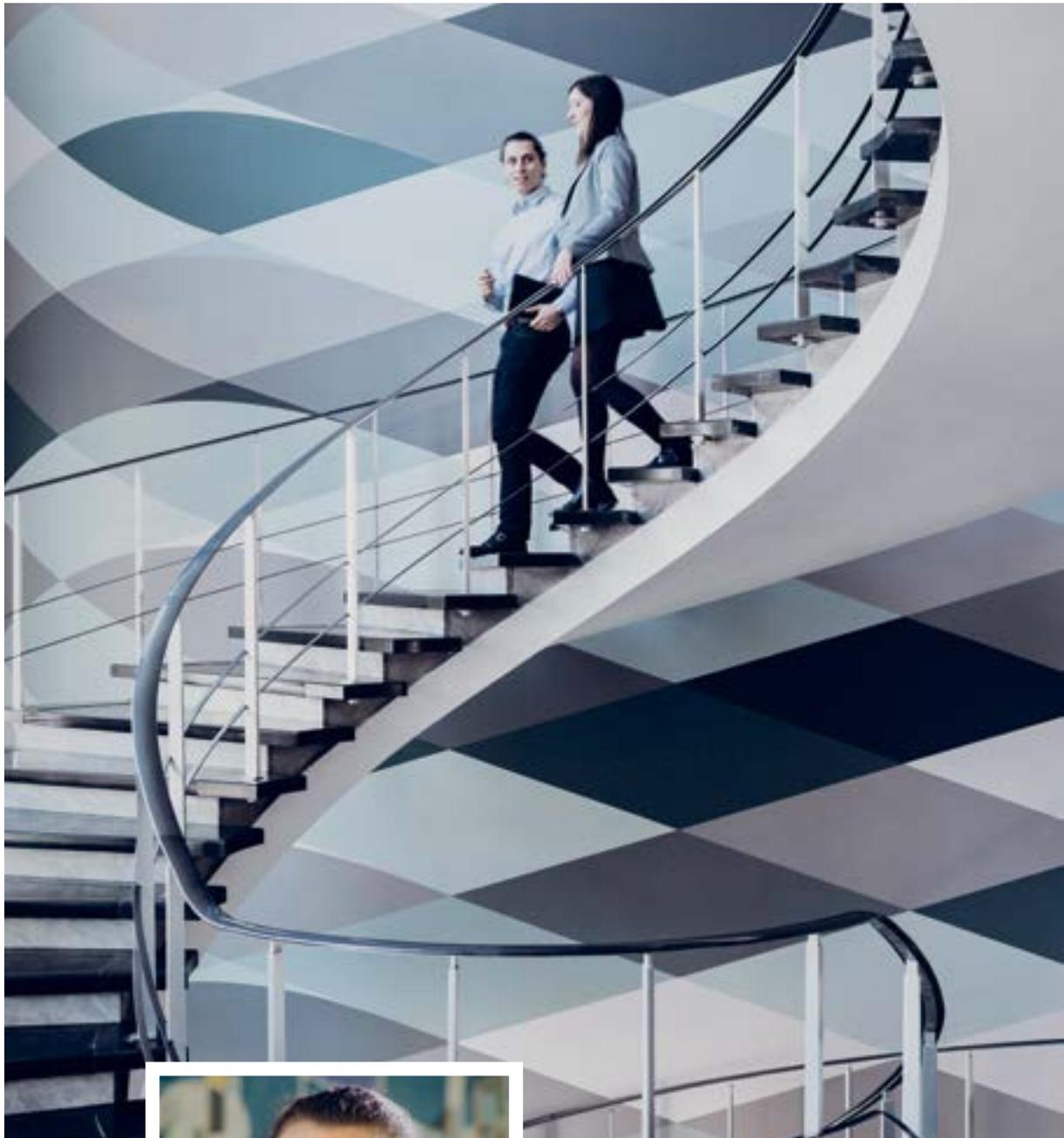
Mirlinda Dinaj
apprentie de commerce
22 ans



Après l'obtention de mon certificat de culture générale en option artistique, j'ai opté pour un apprentissage d'employée de commerce dans la branche des assurances.

J'ai commencé à la Vaudoise en août 2016 au sein du service Communication & Branding. Pendant six mois, j'ai eu la chance de participer à la gestion des actions de sponsoring et à l'organisation de plusieurs événements.

Depuis février 2017, j'ai rejoint une agence générale et suis désormais chargée d'établir des propositions d'assurances et de renseigner les clients sur nos services. J'ai été très bien formée et je peux toujours compter sur le soutien de mes collègues pour gérer les responsabilités qui me sont confiées.



Maël Fabien
étudiant en Master HEC
21 ans



Après l'obtention de mon Bachelor HEC, j'ai rapidement choisi de poursuivre ma formation dans le domaine des sciences actuarielles en raison de mon goût pour les challenges.

Je suis maintenant en dernière année de Master et réalise mon stage de fin d'études au sein du département Assurances de personnes non-vie de la Vaudoise. J'y travaille sur la refonte du produit d'assurance individuelle accident.

Pour mener à bien mon travail, j'ai l'opportunité de m'appuyer sur l'expertise de nombreux collaborateurs qui sont disponibles et prêts à m'aider.

Mon responsable m'a tout de suite confié des responsabilités et offert le soutien adéquat. C'est motivant et ça donne envie de rester après le stage!



Joelle Cervantes
étudiante EHL
29 ans



Etudiante à l'École Hôtelière de Lausanne (EHL), j'ai eu l'opportunité de travailler pour la Vaudoise Assurances dans le cadre de mon travail de Bachelor. Le projet qui a été confié à notre équipe de six étudiants était axé sur le marketing. Nous avons neuf semaines pour le réaliser. Cette expérience a été très enrichissante et m'a permis d'approfondir mes connaissances sur les assurances et de développer d'autres compétences. Collaborer directement avec des professionnels est très motivant.

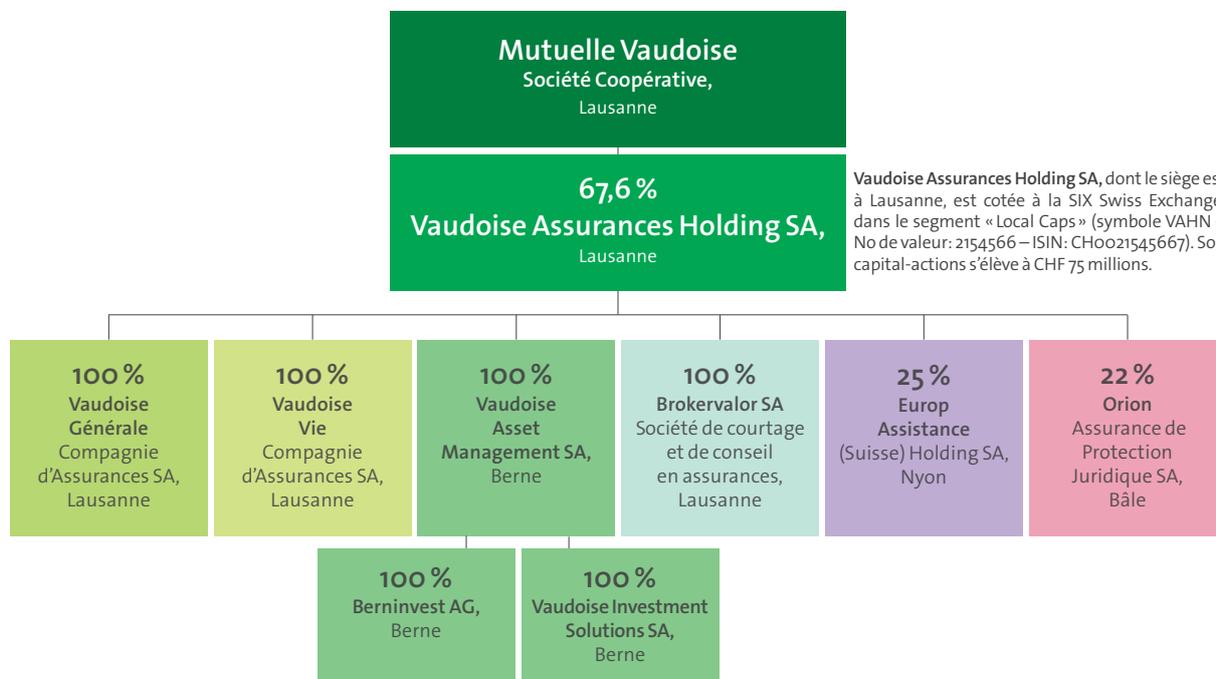
Je garde un excellent souvenir de cette expérience avec les collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise.





Gouvernance d'entreprise

Gouvernance d'entreprise



1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2017 atteint CHF 1'555'520'838.–. La société détient quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurances de Protection Juridique SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25 % du capital-actions d'Europ Assistance et 22 % du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervalor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des trois sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie et CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 98 à 105. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à la Bourse suisse) et Good Buildings,

ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Brokervalor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.–.

Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25 % par Vaudoise Assurances Holding SA, et à 70 % par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78 % par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2017, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 106 à 115. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2017.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nomines »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nomines ».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept

administrateurs en fonction au 31 décembre 2017 sont présentés aux pages 39 à 42. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

A titre informatif, les conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés de Philippe Hebeisen (président), Jean-Daniel Laffely et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management et Jean-Daniel Laffely (président), Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest et Vaudoise Investment Solutions.

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 39 à 42.

3.3. Election et durée du mandat

En application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ci-après ORAb), le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs. Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2017 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Chantal Balet Emery et Peter Kofmel ont été réélus pour une période de trois ans. Etienne Jornod a souhaité mettre fin à ses mandats d'administrateurs dans les quatre sociétés du Groupe. Il n'a pas été remplacé.

et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2017, il a siégé à cinq reprises.

Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2017, il s'agit d'Eric Breval, directeur des Fonds de compensation AVS, à Genève, et René Sieber, directeur et membre du Conseil de Dynagest, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2017, il s'est réuni à six reprises.

3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes.

En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le CEO. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du Chief Risk Officer (CRO) et de son adjoint, du CFO, du directeur de l'actuariat, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques stratégiques et globaux: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

Les Comités ALM (Asset Liability Management) Non-vie et Vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Comité de Sécurité (COS) valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du Chief Transformation Officer, du Directeur des Ressources humaines et de la Secrétaire générale. Les axes stratégiques fixés sont les suivants : sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – Sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – Protection de la santé et bien-être des collaborateurs – Protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

→ suite page 48

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2017



Paul-André Sanglard
Président, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 8 octobre 1950,
domicilié à Porrentruy

1994-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1994-2018 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Paul-André Sanglard a étudié les sciences économiques à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat. Il commence sa carrière en tant qu'économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures de 1977 à 1978, puis est admis en tant que research fellow à l'Université de Stanford et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1979. De retour en Suisse, il devient le premier chef de la Trésorerie générale du canton du Jura de 1979 à 1984, puis est élu membre du Conseil de direction du World Economic Forum jusqu'en 1989, tout en étant chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève entre 1983 et 1995. Par la suite, il devient économiste indépendant et intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances en 1994, avant d'en assumer la vice-présidence depuis 2005 et la présidence depuis 2009. Parmi ses autres mandats, il a exercé la fonction de président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy, de 1995 à 2016. De 1999 à 2016, il préside le Conseil d'administration de l'Ophthalmology Network Organization, à Genève. De 2002 à 2009, il est administrateur, puis président de British American Tobacco Switzerland SA, à Boncourt. En 2002 également, il devient administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, puis est nommé vice-président en 2016. En 2005, il accède aux Conseils d'administration de TSM Compagnie d'Assurances Transports, à La Chaux-de-Fonds et d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse), à Genève. Dès 2008, il administre la société Baader Helvea, à Zurich, jusqu'en 2013 et QNB Banque Privée (Suisse), à Genève, auprès de laquelle il accède à la vice-présidence en 2016. Il devient également administrateur de la société de gestion de fortune de Pury Pictet Turrettini & Cie, à Genève, en 2009, de Société Générale Private Banking (Suisse), à Genève, en 2014, dont il devient vice-président en 2017, de Millenium Banque Privée BCP (Suisse), à Genève, en 2016 et de la banque Héritage, à Genève, en 2017. Il est par ailleurs Membre de la commission consultative de gestion de la Chaîne du Bonheur, à Genève, depuis 2009, ainsi que du Conseil de fondation de l'Observatoire de la finance, à Genève.



Chantal Balet Emery
Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse, née le 7 juin 1952,
domiciliée à Grimisuat

2000-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2000-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le Développement de l'Economie Suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans ainsi que la société Solvis SA de 2008 à 2010 et la SERV de 2006 à 2009. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Maison Gilliard SA, à Sion, dès 2006, dont elle a pris la présidence en 2017, de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, dès 2009, d'Implenia SA, à Dietlikon, et d'OLF SA, à Corminbœuf, dès 2013. Elle est en outre présidente du Conseil d'administration de la Clinique de Valère SA, à Sion, depuis 2017. Avocate conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.



Martin Albers
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 10 juillet 1960,
domicilié à Zurich

2016-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute sa carrière en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie de l'assureur et réassureur international MS Amlin plc, dont il est également administrateur. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est membre des Conseils de la Fondation Pestalozzi et de Technopark.



Javier Fernandez-Cid
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole, né le 10 janvier 1956,
domicilié à Majadahonda (Espagne)

2012-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2012-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1999, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé président et membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne, et membre du Conseil de la Fondation Hispano-britannique, à Madrid.



Eftychia Fischer
Administratrice, membre non exécutif
Nationalité suisse, née le 17 août 1963,
domiciliée à Zurich

2016-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analyst et du Financial Risk Manager (FRM). Elle débute son parcours professionnel en 1985 à Londres auprès de la Société Générale en tant qu'Interest Rate Derivative Trading Junior. En 1986, elle passe une année chez UBS en Suisse en qualité de Business Development Analyst, puis rejoint J. P. Morgan & Co, où elle est Manager dans le département Asset Liability Management and Treasury de 1987 à 1992. En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP. A côté de ses engagements au sein des Conseils d'administration de la Vaudoise Assurances et d'UBP, Eftychia Fischer administre également la société Sherpa Asset Management.



Peter Kofmel
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 16 septembre 1956,
domicilié à Berne

1999-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1999-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, Myon B.V. et de GVFI Europe B.V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de la fondation SWITCH dès 2002, président dès 2016, membre du Conseil de switchplus sa, à Zurich, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz depuis 2006 jusqu'à fin 2017 et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Jean-Philippe Rochat
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 11 novembre 1957,
domicilié à Epalinges

2009-2018 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009-2018 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Etude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Etude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers à Lausanne depuis 1999. En 2003, il devient président de MCH Beaulieu Lausanne, puis administrateur du Casino de Montreux en 2005 ainsi que de Vetropack Holding SA, à Saint-Prex, en 2006 et du groupe MCH SA à Bâle en 2017. Il a été administrateur de PKB Privatbank, à Lugano, de 2005 à 2017. Il a mis un terme à son mandat auprès de Swiss-Ski en 2016, après plus de douze années d'engagement en tant que membre du Présidium et vice-président. Outre son mandat auprès du Conseil de la Vaudoise Assurances, il est Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.

Daniel Meier
 Audit interne

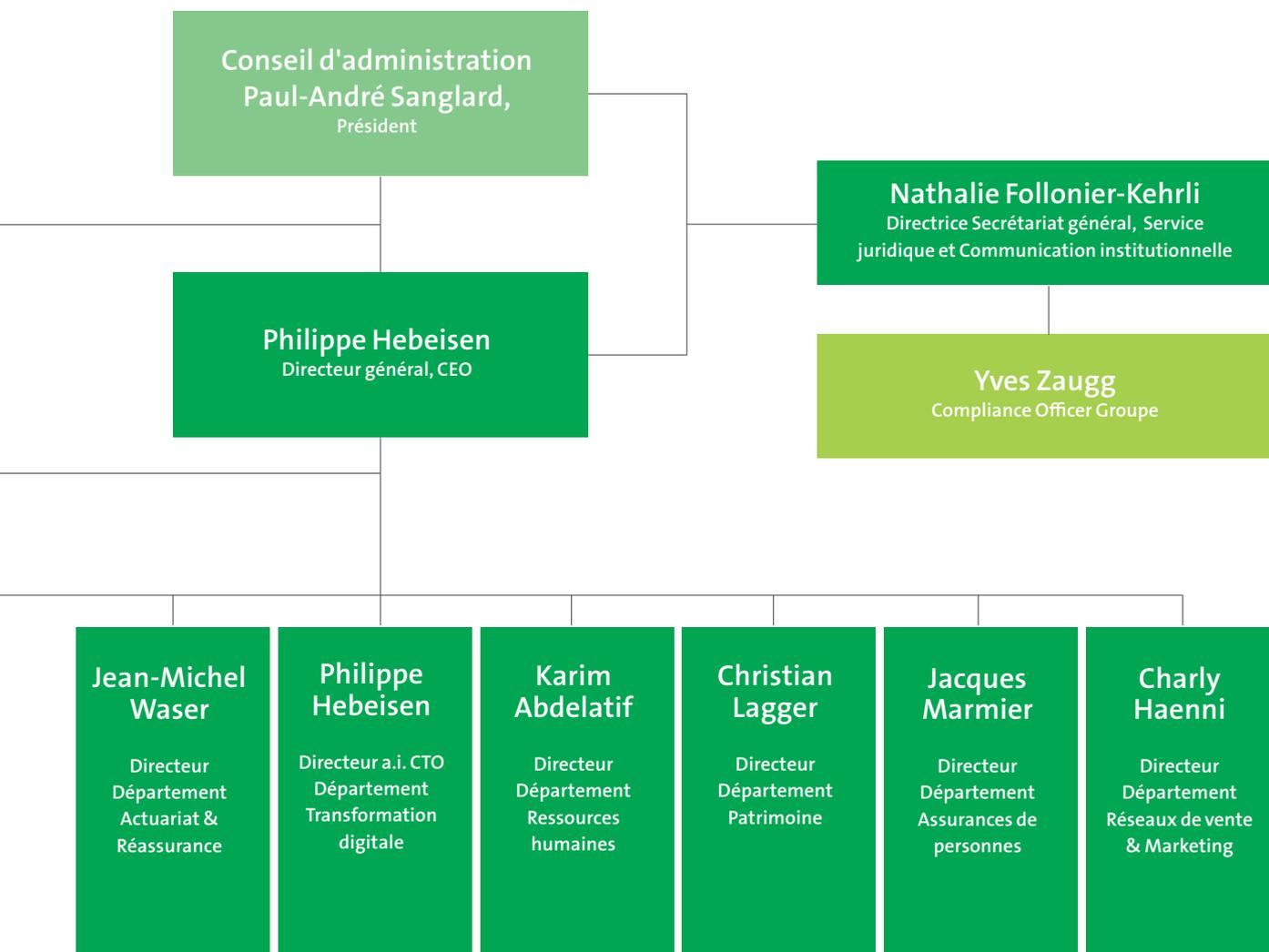
Christian Gay
 Contrôle de gestion et SCI

Jean-Daniel Laffely
 Directeur général adjoint, CFO & CRO
 Département Finances & Projets stratégiques

Reto Kuhn
 Directeur, CIO
 Département Asset Management

Organigramme fonctionnel

au 31 décembre 2017



Membres du Comité de direction

Membres de la Direction au 31 décembre 2017



Jacques Marmier
Directeur
Dépt Assurances
de personnes

Reto Kuhn
Directeur, CIO
Dépt Asset
Management

Karim Abdelatif
Directeur
Dépt Ressources
humaines

Charly Haenni
Directeur
Dépt Réseaux de
vente & Marketing

Philippe Hebeisen
Directeur général,
CEO



Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice
Secrétariat général

Jean-Daniel Laffely
Directeur général
adjoint, CFO & CRO
Dépt Finances &
Projets stratégiques

Christian Lagger
Directeur
Dépt Patrimoine

Jean-Michel Waser
Directeur
Dépt Actuariat
& Réassurance

Membres de la Direction

au 31 décembre 2017

Philippe Hebeisen

1955, suisse,
directeur général, CEO

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. En 2009, le Conseil d'administration lui confie la tête de la nouvelle Direction et le nomme directeur général et CEO. Parallèlement à cette activité, il est président du Conseil de Valorlife de 2011 à 2014, administrateur d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA depuis 2010, administrateur de Mapfre Re (Madrid), président de Vaudoise Asset Management SA, à Berne, depuis 2017 et membre du Comité de l'ASA depuis 2009.

Jean-Daniel Laffely

1965, suisse,
directeur général adjoint,
responsable du département
Finances & Projets
stratégiques, CFO & CRO
(jusqu'au 31.01.2018)

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances en tant que collaborateur de la division Technique et administration. En 1991, il est d'abord nommé responsable du service de Réassurance et coassurance non-vie, puis en 2002, responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclement/reporting et réassurance vie et non-vie et membre de la Direction. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. A la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. Depuis 2017, il est président de Berninvest AG, à Berne, de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne et administrateur de Vaudoise Asset Management SA, à Berne également. Il est par ailleurs membre du Comité Finances et Régulation de l'ASA.

Karim Abdelatif

1968, français,
directeur,
responsable du département
Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Nathalie Follonier-Kehrli

1975, suisse,
directrice,
Secrétaire générale,
responsable du Service
juridique et de la Communi-
cation institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002-2003, elle a rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée Secrétaire générale et Responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice.

Charly Haenni

1956, suisse,
directeur,
responsable du département
Réseaux de vente
& Marketing

Charly Haenni est titulaire d'un CFC d'employé de commerce. Il entre à la Vaudoise en 1978 en tant que gestionnaire de production. Puis en 1982, il rejoint la Nationale Suisse où il passe de conseiller en clientèle à agent principal. En 1995, il revient à la Vaudoise en tant qu'agent général adjoint. En 1998, il est désigné agent général à Payerne et, en 2004, il est nommé responsable régional. Cinq ans plus tard, en 2009, Charly Haenni est appelé au Siège pour conduire le département Réseaux de vente.

Reto Kuhn

1964, suisse,
directeur, CIO,
responsable du département
Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Depuis 2017, il est administrateur de Berninvest AG, à Berne, et de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne.

Christian Lagger

1963, suisse,
directeur,
responsable du département
Patrimoine

Christian Lagger est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable ad-

joint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012.

Jacques Marmier

1963, suisse,
directeur,
responsable du département
Assurances de personnes

Jacques Marmier débute sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Va-

lorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de personnes en qualité de directeur.

Jean-Michel Waser

1955, suisse,
directeur,
responsable du département
Actuariat & Réassurance

Jean-Michel Waser a suivi des études de mathématiques, puis de sciences actuarielles à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Il rejoint le Groupe Vaudoise Assurances en 1979. Durant sa carrière, il exerce différentes fonctions d'actuaire et de responsable de ligne dans les domaines des assurances vie individuelle et collective et des assurances de personnes non-vie. En 2004, il est nommé directeur et entre au Comité de direction. Jean-Michel Waser est membre de l'Association Suisse des Actuaires, section ASA.

Le **Compliance Officer Groupe** veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer adjoint est Conseiller à la protection des données, FATCA Responsible Officer et Coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'**organe de révision externe** rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés aux pages 42 à 47. Renato Morelli a cessé son activité opérationnelle et n'a plus de compétence décisionnelle depuis le 12 décembre 2017. Il ne figure dès lors plus dans le chapitre Gouvernance d'entreprise au 31.12.2017. Sa rémunération est toutefois encore incluse dans la rémunération de la Direction dans le Rapport sur les rémunérations 2017 à la page 120.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés aux pages 46 et 47.

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.4. Activité postérieure au 31.12.2017

Charly Haenni et Jean-Michel Waser prendront leur retraite dans le courant du deuxième semestre 2018. Le Groupe a annoncé en date du 16 janvier 2018 avoir engagé Grégoire Fracheboud comme successeur de Charly Haenni. Frédéric Traimond a par ailleurs rejoint le Groupe à partir du 1^{er} février 2018 en qualité de CRO. Cette fonction, jusqu'alors exercée par Jean-Daniel Laffely, est désormais séparée de celle de CFO. Il est prévu que Frédéric Traimond assume en outre la responsabilité de l'actuariat et de la réassurance au départ à la retraite de Jean-Michel Waser.

5. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

5.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

5.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est fonction de la valeur nominale.

5.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos].

5.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

5.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

6. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesure de défense.

7. Organe de révision

La révision des comptes des sociétés actives du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

7.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours :

08.05.2017

Entrée en fonction du responsable de la révision :

08.05.2017

7.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés durant l'exercice 2017 : CHF 787'000.–

7.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2017, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

8. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « A notre propos » du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communicues-presse>].

Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision :

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

Personnes de contact

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint,
chef du département
Finances & Projets stratégiques, CFO
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale et responsable
de la communication institutionnelle
investor@vaudoise.ch

Compte de profits et pertes consolidé (en milliers de CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance non-vie	Notes*	Brut	Réassurances cédées	2017 net	2016 net
Primes émises	1	875'271	37'059	838'212	837'122
Variation des provisions pour report de primes		-141	110	-251	-760
Primes acquises		875'130	37'169	837'961	836'362
Résultat financier transféré du compte non technique				84'359	76'116
Autres produits techniques	2			181	178
Total des produits				922'501	912'657
Paiements consécutifs à des sinistres		600'470	17'287	583'183	555'527
Variation des provisions pour sinistres à régler		28'469	3'740	24'730	11'624
Charge de sinistres		628'939	21'027	607'913	567'151
Variation des autres provisions techniques		-17'985	-	-17'985	5'345
Participations aux excédents attribuées	3	14'232	518	13'713	13'388
Frais d'administration et d'acquisition	4	204'798	4'985	199'812	214'447
Autres charges techniques	5			2'153	1'811
Total des charges				805'607	802'142
Résultat technique de l'assurance non-vie				116'894	110'515
Compte de résultat technique de l'assurance vie					
Primes émises	1	205'173	2'356	202'818	199'183
Variation des provisions pour report de primes		1'489	84	1'405	1'596
Primes acquises		206'663	2'440	204'223	200'779
Résultat financier transféré du compte non technique				89'575	118'791
Total des produits				293'798	319'570
Prestations d'assurances payées		211'648	2'130	209'517	193'892
Variation des provisions pour sinistres à régler		-2'154	-800	-1'354	1'188
Variation des provisions mathématiques		44'126	-613	44'739	74'700
Total des prestations d'assurances		253'619	717	252'902	269'780
Participations aux excédents attribuées	3	4'459	1'186	3'273	3'403
Frais d'administration et d'acquisition	4	32'999	-	32'999	33'321
Total des charges				289'174	306'504
Résultat technique de l'assurance vie				4'623	13'065

* voir page 61 et suivantes

Compte de résultat d'autres activités	Notes*	2017 net	2016 net
Produits de prestations de services	6	4'214	-
Total des produits		4'214	-
Frais d'administration	4 / 6	2'383	-
Total des charges		2'383	-
Résultat d'autres activités		1'831	-
Compte de résultat financier (non technique)			
Produits des placements	7	346'170	389'877
Charges des placements	8	-119'359	-144'196
Résultat des placements		226'812	245'681
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	9	-173'934	-194'907
Autres produits financiers	10	129'137	95'378
Autres charges financières	11	-171'766	-123'397
Résultat du compte financier (non technique)		10'249	22'755
Compte de résultat global			
Résultat technique de l'assurance non-vie		116'894	110'515
Résultat technique de l'assurance vie		4'623	13'065
Résultat d'autres activités		1'831	-
Résultat du compte financier (non technique)		10'249	22'755
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents		3'757	1'704
Quote-part du résultat des sociétés associées		1'708	1'504
Résultat avant impôts		139'063	149'544
Impôts courants	12	-19'606	-23'831
Impôts différés		1'194	-901
Bénéfice de l'exercice		120'652	124'811
Bénéfice par action (en CHF)		31.12.2017	31.12.2016
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.- de valeur nominale)		8,00	8,30
Bénéfice par action cotée nominative B (1 million d'actions à CHF 25.- de valeur nominale)		40,20	41,60

Bilan consolidé au 31 décembre

(en milliers de CHF)

Actif	Notes *	2017	2016
Placements de capitaux	13		
Immobilier		1'498'855	1'460'075
Participation dans des sociétés associées		9'724	8'308
Autres titres détenus à long terme		24'441	21'478
Actions		448'623	543'319
Produits alternatifs		366'424	386'334
Autres titres à revenus variables		204'920	232'697
Instruments financiers dérivés		5'663	18'286
Obligations et autres titres à revenus fixes		3'461'907	3'322'042
Prêts hypothécaires		621'983	545'386
Prêts à des collectivités		529'406	569'494
Prêts sur polices		3'450	5'219
		7'175'397	7'112'638
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	13	214'232	191'031
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	14	3'917	3'917
Immobilisations corporelles	15	87'717	89'735
Immobilisations incorporelles	15	18'011	16'235
Dépôts pour réassurances acceptées		32'581	31'818
Créances résultant d'opérations d'assurances			
Avoirs auprès de preneurs d'assurances		7'695	8'953
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires		1'363	1'307
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances		8'532	10'585
		17'590	20'846
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		1'594	939
Autres créances	16	52'657	57'932
Disponibilités	17	291'221	199'726
Comptes de régularisation	18		
Prorata d'intérêts		33'471	36'864
Autres		12'060	13'260
		45'531	50'124
Total de l'actif		7'940'447	7'774'941

* voir page 61 et suivantes

Passif	Notes *	2017	2016
Capitaux propres			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres actions		-6'248	-6'248
Réserve provenant de primes d'émissions		27'842	27'842
Réserve provenant de bénéfices		1'123'169	1'090'962
Réserve de réévaluation		394'127	330'515
Résultat de l'exercice		120'652	124'811
		1'734'542	1'642'882
Provisions techniques d'assurances			
	19		
Provisions pour report de primes		95'711	97'786
Provisions mathématiques		3'450'291	3'387'513
Provisions pour sinistres et prestations à régler		1'643'407	1'647'934
Provisions pour participations aux excédents		80'577	86'234
Autres provisions techniques		44'593	62'578
		5'314'578	5'282'045
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux			
		205'867	188'985
Provisions du compte non technique (financier)			
	20		
Provisions pour impôts courants		10'776	17'476
Provisions pour impôts différés	21	107'140	101'101
Provisions pour coûts de restructuration		4'115	4'881
		122'031	123'458
Dépôts pour réassurances cédées			
		14'612	16'372
Dettes résultant d'opérations d'assurances			
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances		3'019	2'775
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit		69'781	75'924
Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées		108'573	113'972
		181'373	192'670
Dettes à long terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		32'000	22'000
Autres		3'650	-
		35'650	22'000
Dettes à court terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		52	10'350
Instruments financiers dérivés (position négative)	13	819	563
Autres		24'333	23'570
		25'204	34'484
Comptes de régularisation			
	18		
Primes payées d'avance et prestations à payer		276'966	224'274
Autres		29'623	47'771
		306'590	272'045
Total du passif		7'940'447	7'774'941

Tableau de financement au 31 décembre

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	120'652	124'811
Quote-part du résultat des sociétés associées	-1'708	-1'504
Gains (-) / pertes (+) réalisés / non réalisés sur		
• immobilier	-118	-4'154
• titres et autres placements de capitaux	-101'548	-103'956
• autres titres détenus à long terme	-1'462	229
Amortissements et corrections de valeur sur		
• immobilier	19'831	1'283
• titres et autres placements de capitaux	20'361	21'427
• autres titres détenus à long terme	-	-469
• immobilisations corporelles	7'880	7'199
• immobilisations incorporelles	6'144	5'401
Sources et emplois (-) de fonds		
• provisions techniques d'assurances	48'585	96'790
• parts d'excédents créditées aux assurés dans le secteur vie	-4'464	-4'305
• provisions pour participations futures aux excédents	-1'193	5'339
• provisions du compte non technique (financier)	-8'834	-331
• créances nées d'opérations d'assurances	3'256	-4'483
• dettes nées d'opérations d'assurances	-11'297	-502
• dépôts pour réassurances acceptées	-763	-463
• dépôts pour réassurances cédées	-1'760	1'111
• créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-655	-3
• dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-10'298	-49
• autres créances	5'935	8'878
• autres dettes	-639	-9'414
• comptes de régularisation actifs	4'826	5'478
• comptes de régularisation passifs	33'818	-21'742
Total	126'549	126'572
Flux de fonds liés aux investissements		
• sur participations / sociétés associées (déduction faite des liquidités)	-47'578	-2'879
• immobilier	-22'902	-16'742
• titres et autres placements de capitaux	81'791	-96'228
• autres titres détenus à long terme	-1'500	200
• immobilisations corporelles	-5'690	-9'669
• immobilisations incorporelles	-7'905	-9'298
Total	-3'784	-134'616
Flux de fonds liés à des opérations financières		
• dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-44'919	-38'919
• dette à long terme envers une entreprise liée	10'000	-
• autre dette à long terme envers des tiers	3'650	-
Total	-31'269	-38'919
Augmentation / diminution (-) nette des disponibilités	91'495	-46'963

Capitaux propres consolidés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	Capital- actions	Propres actions ¹⁾	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé ²⁾	Réserve de rééva- luation	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016	75'000	-6'248	27'842	1'131'151	311'372	1'539'117
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-38'919		-38'919
Dividende Orion, société consolidée par mise en équivalence				-440		-440
Intégration d'Europ Assistance dans le périmètre de consolidation				-1'100		-1'100
Bénéfice de l'exercice				124'811		124'811
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier					29'096	29'096
• titres et créances					-17'727	-17'727
• autres placements				270		270
• impôts différés sur fluctuations de valeur					7'774	7'774
Capitaux propres au 31 décembre 2016	75'000	-6'248	27'842	1'215'773	330'515	1'642'882
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-44'919		-44'919
Dividendes de sociétés consolidées par mise en équivalence				-861		-861
Compensation du goodwill avec les fonds propres				-46'830		-46'830
Bénéfice de l'exercice				120'652		120'652
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier				7	35'584	35'591
• titres et créances					34'690	34'690
• autres placements					569	569
• impôts différés sur fluctuations de valeur					-7'232	-7'232
Capitaux propres au 31 décembre 2017	75'000	-6'248	27'842	1'243'821	394'127	1'734'542

1) Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient encore 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2017 à CHF 101,7 millions, contre 101,2 au 31 décembre 2016.

Actions propres détenues par des entités proches de l'entreprise

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2017 comprennent la maison mère, soit Vaudoise Assurances Holding SA ainsi que Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, depuis le 1^{er} juillet 2017 Vaudoise Asset Management SA, société holding, et ses filles Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, ainsi qu'Orion Assurance de Protection Juridique SA et Europe Assistance (Suisse) Holding SA, sociétés associées consolidées par mise en équivalence selon la recommandation Swiss GAAP RPC 30.

II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel.

III – Méthode de consolidation

Vaudoise Générale, Vaudoise Vie, Vaudoise Asset Management SA détenues directement à 100 %, ainsi que Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, détenues à 100 % par Vaudoise Asset Management SA, sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode de l'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100 %. En ce qui concerne Vaudoise Asset Management et ses filles, l'intégration se limite à la date d'acquisition intervenue le 1^{er} juillet 2017. Tous les engagements, les créances et les prestations réciproques ont été éliminés.

Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22 % et Europe Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon, détenue à 25 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

Les autres titres détenus à long terme, qui incluent des titres détenus à moins de 20 %, sont évalués à leur prix d'acquisition corrigé d'éventuelles dépréciations. Brokervallor SA détenue à 100 %, qui ne représente qu'un modeste intérêt par rapport aux comptes consolidés, figure également dans cette rubrique à son prix d'acquisition.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation est compensée avec les fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement des fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément aux normes

Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 14 dédiée aux compagnies d'assurances; les principales règles appliquées sont les suivantes:

Placements de capitaux

- les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur vénale. Celle-ci est déterminée au minimum pour la moitié du parc par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne.

Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2017, les valeurs vénales des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires;

- les actions, les produits alternatifs et les autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire;

- les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position dettes à court terme. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiement découlant des provisions techniques (swaps d'intérêt), le receiver ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe;

- les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80 % de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates;

- les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement; les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées;

- les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement;

- les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues; les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations corporelles

- les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre deux et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement;

- les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Immobilisations incorporelles

- les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et six ans;

- le goodwill de fusion issu de l'acquisition d'Animalia SA est amorti sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Provisions techniques d'assurances

- ces provisions sont reprises telles qu'elles apparaissent dans les bilans des diverses sociétés; elles reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Etablies selon les méthodes de calcul actuariel préconisées par l'autorité de surveillance, ces positions des états financiers incluent des provisions pour fluctuations en mesure de garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

Provisions pour report de primes

- le report de primes des assurances non-vie est calculé globalement par branche selon la méthode prorata temporis;

- les provisions pour report de primes des assurances vie sont calculées individuellement prorata temporis.

Provisions mathématiques

- les provisions mathématiques non-vie sont calculées séparément par contrat. Elles correspondent aux valeurs actualisées des espérances mathématiques des flux de paiements futurs d'assurances;

- dans l'assurance vie, les provisions mathématiques sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine. Les réserves de capitaux comprennent des renforcements pour invalidité future ainsi que des renforcements pour garantie de taux pour les tranches de portefeuille d'assurances pour lesquelles le taux d'intérêt technique est supérieur au taux d'intérêt prudent. Les provisions mathématiques vie comprennent également des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés ainsi que des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Provisions pour sinistres et prestations à régler

- les provisions pour sinistres sont calculées individuellement par contrat en fonction du montant jugé nécessaire pour régler le sinistre. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés, des provisions de fluctuations ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

Provisions pour participations futures aux excédents

- en assurance non-vie, ces provisions enregistrent une attribution annuelle en fonction des primes acquises et de la sinistralité des différentes branches concernées. Le montant accordé aux assurés est prélevé sur ces provisions. De plus, la Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent;

- en assurance vie, les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font d'une part sur la base des attributions versées en cours d'exercice et d'autre part sur la base d'une estimation des excédents à bonifier aux assurés. Le calcul de répartition

des excédents est basé sur les dispositions légales et contractuelles ainsi que sur la politique en la matière propre à la société.

Autres provisions techniques

- cette position inclut principalement des provisions LAA prescrites par la législation en vigueur.

Autres actifs et dettes à court terme

- ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Conversion des monnaies étrangères

- la conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit:

Placements de capitaux

- une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation);

- une différence négative entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

Valeurs corporelles

- d'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés dans les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

VII – Notes relatives au compte de profits et pertes

1.1 Primes brutes par branche d'assurances	2017	%	2016	%
Assurances non-vie				
Accidents	156'292	17,9	161'326	18,4
Maladie	173'149	19,8	176'769	20,2
Responsabilité civile	66'677	7,6	67'312	7,7
Véhicules à moteur	326'718	37,3	320'761	36,6
Incendie et autres dommages matériels	125'146	14,3	123'123	14,1
Maritimes, transport et aviation	1'727	0,2	1'729	0,2
Cautions	1'317	0,2	1'535	0,2
Techniques	8'414	1,0	8'396	1,0
Assistance	8'471	1,0	8'061	0,9
Total des primes sur affaires directes	867'911	99,2	869'011	99,2
Acceptations de réassurance	7'360	0,8	7'216	0,8
Total	875'271	100,0	876'227	100,0
Assurances vie				
Individuelle	177'197	86,4	192'081	95,2
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	26'344	12,8	8'041	4,0
Total des primes sur affaires directes	203'541	99,2	200'122	99,2
Acceptations de réassurance	1'632	0,8	1'554	0,8
Total	205'173	100,0	201'675	100,0
Total général	1'080'444		1'077'902	
1.2 Primes brutes par région géographique	2017	%	2016	%
Affaires directes				
Suisse romande	633'486	59,1	642'820	60,1
Suisse alémanique	369'630	34,5	355'543	33,3
Suisse italienne	64'972	6,1	67'581	6,3
Ensemble de la Suisse	1'068'088	99,7	1'065'943	99,7
Liechtenstein	3'364	0,3	3'189	0,3
Total	1'071'452	100,0	1'069'133	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	2'241	24,9	2'162	24,7
Europe	6'751	75,1	6'608	75,3
Total	8'992	100,0	8'770	100,0
Total général	1'080'444		1'077'902	

2. Autres produits techniques		2017	2016	
Assurances non-vie				
Emoluments pour frais de suspension		181	178	
3. Participations aux excédents attribuées		2017	2016	
Assurances non-vie				
Accidents		1'230	1'451	
Maladie		6'780	7'847	
Responsabilité civile		2'493	2'246	
Autres		3'210	1'844	
Total		13'713	13'388	
Assurances vie				
Individuelle		2'799	2'886	
Invalidité		425	466	
Capitalisation		49	52	
Total		3'273	3'403	
4. Frais de fonctionnement				
	Brut	Part des réassureurs	2017 net	2016 net
Assurances non-vie				
Frais d'administration	90'179	-	90'179	108'793
Frais d'acquisition	114'619	4'985	109'634	105'654
Total	204'798	4'985	199'813	214'447
Assurances vie				
Frais d'administration	20'270	-	20'270	20'223
Frais d'acquisition	12'730	-	12'730	13'098
Total	32'999	-	32'999	33'321
Autres activités				
Frais d'administration	2'383	-	2'383	-
Total	2'383	-	2'383	-
dont				
• charges de personnel			149'168	158'654
• amortissements sur immobilisations corporelles			14'024	12'600
• honoraires de l'organe de révision			787	588
Frais de personnel du Groupe				
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements			196'342	197'964

5. Autres charges techniques	2017	2016
Assurances non-vie		
Contribution à la défense incendie	1'788	1'738
Charges diverses	365	73
Total	2'153	1'811

6. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de service et les frais d'administration des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, sociétés acquises le 1^{er} juillet 2017 et dont l'activité principale est la gestion de fonds immobiliers pour des tiers.

7. Produits des placements	2017	2016
Produits courants sur		
Immobilier	50'364	45'859
Autres titres détenus à long terme	3'274	2'547
Actions	14'698	12'780
Produits alternatifs	360	784
Autres titres à revenus variables	2'824	5'687
Obligations et autres titres à revenus fixes	73'927	79'213
Prêts hypothécaires	10'102	9'071
Prêts à des collectivités	10'969	11'730
Prêts sur polices	132	233
Dépôts auprès de sociétés cédantes	1'030	1'045
Autres placements	1'704	2'447
	169'384	171'394
Produits courants sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	1'406	1'102
Produits résultant de la réalisation de		
Immobilier	1'563	4'154
Valeurs mobilières	134'774	131'619
	136'337	135'773
Produits résultant de la réalisation sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	98	56
Corrections de valeur sur		
Immobilier	2'345	5'031
Valeurs mobilières	24'102	68'679
	26'447	73'710
Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	12'498	7'841
Total	346'170	389'877

8. Charges des placements	2017	2016
Intérêts passifs sur		
Réserves techniques déposées	311	327
Dépôts de primes et de participations aux excédents	1'934	2'835
Comptes courants divers	2'501	3'978
	4'747	7'140
Frais de gestion	19'700	14'869
Pertes résultant de la réalisation de		
Immobilier	1'445	-
Valeurs mobilières	20'734	17'091
	22'179	17'091
Pertes résultant de la réalisation de placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	82	64
Corrections de valeur sur		
Immobilier	22'176	6'314
Valeurs mobilières	44'464	86'964
	66'640	93'278
Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	6'010	11'754
Total	119'359	144'196

9. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non-vie, le résultat des placements est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les plus-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 6,5 millions (moins-values de CHF 3,9 millions en 2016), sont totalement imputées au compte technique tel que préconisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A ce montant, il convient d'ajouter les différences de change sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie pour CHF 1,2 million (CHF -0,1 million en 2016).

10. Autres produits financiers	2017	2016
Différences de change et autres produits financiers		
• réalisés	85'794	68'071
• non réalisés	43'344	27'307
Total	129'137	95'378
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	1'468	118
<hr/>		
11. Autres charges financières	2017	2016
Différences de change		
• réalisées	107'251	66'718
• non réalisées	64'515	56'679
Total	171'766	123'397
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	284	241
<hr/>		
12. Impôts courants	2017	2016
Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré sur la base des résultats ordinaires, pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 13,4 % en 2017, respectivement 14,2 % en 2016.	19'606	23'831

VIII – Notes relatives au bilan

	Prix d'acquisition	
	2017	2016
13.1 Evaluation des placements de capitaux selon divers critères		
Immobilier	1'281'896	1'257'844
Actions	324'298	434'182
Produits alternatifs	330'723	353'734
Autres titres à revenus variables	196'369	246'496
Instruments financiers dérivés	14'207	90'523
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'466'137	3'328'207
Prêts hypothécaires	621'983	545'386
Prêts à des collectivités	529'783	569'811
Prêts sur polices	3'450	5'219
Sous-total	6'768'846	6'831'402
Participation dans des sociétés associées		
Autres titres détenus à long terme		
Total		
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-1'608	-721
13.2 Evaluation des placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie		
Liquidités	9'424	-
Titres à revenus variables	154'054	147'911
Obligations et autres titres à revenus fixes	30'497	30'844
Total	193'975	178'755

Valeur de marché		Valeur au bilan	
2017	2016	2017	2016
1'498'855	1'460'075	1'498'855	1'460'075
448'623	543'319	448'623	543'319
366'424	386'334	366'424	386'334
204'920	232'697	204'920	232'697
5'663	18'286	5'663	18'286
3'607'612	3'506'053	3'461'907	3'322'042
621'983	545'386	621'983	545'386
529'406	569'494	529'406	569'494
3'450	5'219	3'450	5'219
7'286'937	7'266'863	7'141'232	7'082'853
		9'724	8'308
		24'441	21'478
		7'175'397	7'112'638
-819	-563	-819	-563

2017	2016	2017	2016
9'424	-	9'424	-
165'736	152'558	165'736	152'558
39'072	38'473	39'072	38'473
214'232	191'031	214'232	191'031

13.3 Evolution des placements de capitaux	31.12.2016	%	Quote-part sociétés associées 2017
Immobilier	1'460'075	20,5	-
Participations dans des sociétés associées	8'308	0,1	2'277
Autres titres détenus à long terme	21'478	0,3	-
Actions	543'319	7,6	-
Produits alternatifs	386'334	5,4	-
Autres titres à revenus variables	232'697	3,3	-
Instruments financiers dérivés	18'286	0,3	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'322'042	46,7	-
Prêts hypothécaires	545'386	7,7	-
Prêts à des collectivités	569'494	8,0	-
Prêts sur polices	5'219	0,1	-
Total	7'112'638	100,0	2'277
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	191'031	-	-
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-563	-	-

13.4 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2017 (convertis en CHF)	CHF	USD	EUR
Immobilier	1'498'855	-	-
Participations dans des sociétés associées	9'724	-	-
Autres titres détenus à long terme	7'009	-	17'432
Actions	416'634	30'610	1'378
Produits alternatifs	1'430	343'651	21'344
Autres titres à revenus variables	203'849	9	1'062
Instruments financiers dérivés	3'902	1'761	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'140'207	884'507	261'836
Prêts hypothécaires	621'983	-	-
Prêts à des collectivités	529'406	-	-
Prêts sur polices	3'268	35	146
Total	5'436'268	1'260'574	303'198
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	190'061	6'622	17'549
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-188	-631	-

Mouvements en 2017

Corrections de valeur par

	Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserve de réévaluation	31.12.2017	%
	90'808	-67'905	118	-	-19'831	35'591	1'498'855	20,9
	-	-	-	-	-861	-	9'724	0,1
	1'500	-	-	1'462	-	-	24'441	0,3
	94'713	-263'579	61'423	-1'550	5'571	8'726	448'623	6,3
	300'067	-333'662	10'579	-10'539	-2'326	15'971	366'424	5,1
	212'658	-250'442	1'052	-5'185	4'147	9'992	204'920	2,9
	19'812	-9'148	-1'906	-60	-21'320	-	5'663	0,1
	1'322'355	-1'221'290	44'236	2'298	-7'733	-	3'461'907	48,2
	86'461	-9'864	-	-	-	-	621'983	8,7
	11'311	-51'346	-	-	-53	-	529'406	7,4
	722	-2'593	-	102	-	-	3'450	0,0
	2'140'407	-2'209'829	115'503	-13'473	-42'406	70'281	7'175'397	100,0
	32'880	-17'367	16	1'184	6'488	-	214'232	-
	-1'608	-	-	-	1'353	-	-819	-

	SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Diverses	Total	%
	-	-	-	-	-	-	1'498'855	20,9
	-	-	-	-	-	-	9'724	0,1
	-	-	-	-	-	-	24'441	0,3
	-	-	-	-	-	-	448'623	6,3
	-	-	-	-	-	-	366'424	5,1
	-	-	-	-	-	-	204'920	2,9
	-	-	-	-	-	-	5'663	0,1
	12'714	36'803	14'403	92'939	12'146	6'352	3'461'907	48,2
	-	-	-	-	-	-	621'983	8,7
	-	-	-	-	-	-	529'406	7,4
	-	-	-	-	-	-	3'450	0,0
	12'714	36'803	14'403	92'939	12'146	6'352	7'175'397	100,0
	-	-	-	-	-	-	214'232	-
	-	-	-	-	-	-	-819	-

14. Institutions de prévoyance	Valeur nominale	Bilan 31.12.2017	Bilan 31.12.2016	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2017
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur				
Caisse de pension Vaudoise Assurances	3'917	3'917	3'917	-
Total	3'917	3'917	3'917	-

	Excédent de couverture ou découvert (-)*	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
		31.12.2017	31.12.2016		2017	2016
Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance						
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	67'848	-	-	-	18'132	18'132
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	1'848	1'838
Total	67'848	-	-	-	19'979	19'925

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2016 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2017 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

15. Immobilisations corporelles et incorporelles	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Corporelles : équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques			
Etat au 1^{er} janvier 2016	51'925	-32'910	19'015
Achats	9'471	-	9'471
Sorties	-538	496	-42
Amortissements ordinaires	-	-6'912	-6'912
Etat au 31 décembre 2016	60'858	-39'326	21'532
Achats	5'207	-	5'207
Modification du périmètre de consolidation	455	-214	241
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-7'361	-7'361
Etat au 31 décembre 2017	66'520	-46'901	19'619

Corporelles : bâtiments d'exploitation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2016	80'998	-12'747	68'251
Achats	236	-	236
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-284	-284
Etat au 31 décembre 2016	81'235	-13'031	68'203
Achats	200	-	200
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-305	-305
Etat au 31 décembre 2017	81'434	-13'336	68'098
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2017	147'954	-60'237	87'717

Incorporelles : goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2016	27'474	-15'136	12'338
Achats	9'298	-	9'298
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-5'401	-5'401
Etat au 31 décembre 2016	36'772	-20'537	16'235
Achats	7'776	-	7'776
Modification du périmètre de consolidation	144	-134	10
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-6'010	-6'010
Etat au 31 décembre 2017	44'692	-26'681	18'011

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations, par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées, influencent le résultat.

Le goodwill issu de la fusion d'Animalia SA avec Vaudoise Générale est amorti sur cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2016	-	-	-
Achats	-	-	-
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-	-
Etat au 31 décembre 2016	-	-	-
Achats	46'830	-	46'830
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-4'683	-4'683
Etat au 31 décembre 2017	46'830	-4'683	42'147

Le goodwill d'acquisition est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill d'acquisition aurait généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	120'652	-
Amortissement du goodwill	-4'683	-
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	115'969	-

Effet sur le bilan	2017	2016
Fonds propres consolidés selon bilan	1'734'123	-
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	42'147	-
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	1'776'270	-

16. Autres créances	2017	2016
Annuités hypothécaires	1'900	1'515
Impôts anticipés	8'638	5'949
Décompte d'impôts en notre faveur	9'443	8'439
Débiteurs SWAP	22'150	33'100
Avance sur achat d'immeuble	3'571	-
Gérants d'immeubles	4'910	2'028
Autres	2'045	6'901
Total	52'657	57'932

17. Disponibilités	2017	2016
Avoirs en caisse	19	20
Avoirs en comptes bancaires	291'202	199'706
Total	291'221	199'726

18. Comptes de régularisation	2017	2016	
Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de primes payées d'avance, de prestations à payer et d'opérations sur devises.	Actif	45'531	50'124
	Passif	306'590	272'045

19. Provisions techniques d'assurances	Brutes	Réassurances cédées	2017 nettes	2016 nettes
• pour report de primes	100'416	4'705	95'711	97'785
• mathématiques	3'456'432	6'141	3'450'291	3'387'513
• pour sinistres et prestations à régler	1'729'555	86'148	1'643'407	1'647'934
• pour participations aux excédents	80'577	-	80'577	86'235
• autres provisions techniques	44'593	-	44'593	62'578
Total	5'411'573	96'995	5'314'578	5'282'045

20. Provisions du compte non technique (financier)	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés	Provisions pour coûts de restructuration *	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2016	18'574	107'974	5'015	131'563
Utilisation	-18'574	-	-133	-18'707
Dissolution	-	-6'873	-	-6'873
Constitution	17'476	-	-	17'476
Valeur comptable au 31 décembre 2016	17'476	101'101	4'881	123'458
Utilisation	-17'476	-	-166	-17'642
Dissolution	-	-	-600	-600
Modification du périmètre de consolidation	338	-	-	338
Constitution	10'437	6'039	-	16'477
Valeur comptable au 31 décembre 2017	10'776	107'140	4'115	122'031

* La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015, son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus.

21. Provisions pour impôts différés	2017	2016
Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 17,9% en 2017, respectivement 19,2% en 2016.	107'140	101'101

22. Principaux éléments du bilan au 31.12.2017 des entités acquises	Vaudoise Asset Management SA	Berninvest AG	Vaudoise Investment Solutions SA
Actif			
Liquidités	100	6'809	2'074
Créances	2	2'661	149
Autres actifs	-	447	-
Actifs circulant	102	9'917	2'223
Actif immobilisé	3'894	160	91
Total actif	3'996	10'077	2'314
Passif			
Autres passifs	1'532	696	182
Comptes de régularisation	-	1'211	449
Provisions financières	-	636	-
Capitaux étrangers	1'532	2'543	631
Capital-actions	100	1'000	100
Réserves de bénéfices	2'364	6'534	1'582
Fonds propres	2'464	7'534	1'682
Total passif	3'996	10'077	2'314

IX – Autres informations

Engagements conditionnels	2017	2016
a) Engagements Private Equity	190'994	237'724
b) Ventes d'options put à terme	819	731
c) Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	3'037	-
d) Prêts hypothécaires non libérés	33'048	26'513
e) Engagements divers	-	4'706

Valeurs nettes de remplacement					
Instrument financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	Type d'opérations	Actif 2017	Passif 2017	Actif 2016	Passif 2016
Devises					
• ventes à terme - EUR	Couverture	-	-1'466	2'226	-
• ventes à terme - USD	Couverture	1'670	-903	577	-23'125
• ventes à terme - AUD	Couverture	82	-	509	-
• ventes à terme - CAD	Couverture	299	-	-	-1'194
• ventes à terme - DKK	Couverture	-	-117	151	-
• ventes à terme - GBP	Couverture	67	-1'542	67	-1'090
• ventes à terme - JPY	Couverture	178	-	1'129	-
• ventes à terme - NOK	Couverture	-	-	-	-4
• ventes à terme - NZD	Couverture	-	-	-	-22
• ventes à terme - SEK	Couverture	279	-	-	-701

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie. Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

Swaps sur taux d'intérêt	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	2017	2016		2017	2016	2017	2016
Receive	222'000	360'000	Couverture	221'570	360'678	-	-
Pay	-222'000	-360'000	Couverture	-221'006	-360'213	-	-

	2017	2016
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie non-vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	2'806'670	2'747'963
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4'610'723	4'457'385

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches.

Établis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport de rémunération de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 116 à 123).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2017 est de CHF 935'341.– La charge comptabilisée en 2016 était de CHF 856'854.–.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2018.



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé de l'exercice 2017, le bilan consolidé au 31 décembre 2017, le tableau de financement consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 52 à 75) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie



Evaluation des placements non traditionnels

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie

Elément clé de l'audit

Les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées en tenant notamment compte d'hypothèses actuarielles basées sur des tables de longévité et d'invalidité, sur les taux techniques en vigueur et sur les rendements projetés des placements.

Ces hypothèses, basées entre autres sur des facteurs internes et externes, comportent un caractère d'appréciation actuariel qui pourrait avoir un impact significatif sur la valorisation des provisions, même en cas de faibles modifications. La valeur des prestations futures versées aux ayants droit pourrait potentiellement diverger significativement des provisions constituées. Le niveau très faible des taux d'intérêts actuels ainsi qu'un autre affaiblissement de ces derniers pourraient engendrer un besoin de renforcements de la provision existante pour taux d'intérêts.

Notre approche

Nos procédures d'audit sur les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurances vie ont porté notamment sur :

- l'examen et la prise en compte de contrôles clés du système de contrôle interne mis en place par le groupe pour l'évaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurances vie;
- l'implication d'actuaire vie dans l'équipe d'audit;
- la validation des hypothèses actuarielles et méthodes statistiques utilisées par le groupe. En particulier, nous avons examiné le bien fondé des hypothèses non financières, telles que les hypothèses biométriques. Les hypothèses financières, comme par exemple l'estimation du taux de rendement des actifs, sont appréciées au regard des recommandations émises dans la directive de l'Association Suisse des Actuaire relative à la détermination des provisions techniques requises;
- la réconciliation des provisions calculées par l'actuaire responsable avec la comptabilité;
- la revue indépendante du calcul des provisions par sondages;
- l'examen critique des renforcements pour provision de taux d'intérêts.

Pour plus d'informations concernant les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie voir :

- Annexe V
- Annexe VIII - 19



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie

Elément clé de l'audit

Des provisions techniques d'assurances sont constituées pour les sinistres à régler (comprenant les sinistres annoncés et les sinistres tardifs) survenus avant la fin de l'exercice. Ces provisions comprennent les coûts pour les sinistres attendus ainsi que les frais de gestion de sinistre. Elles sont calculées selon des méthodes et des estimations actuarielles. La détermination de ces estimations comporte un caractère d'appréciation actuariel qui pourrait avoir un impact significatif sur la valorisation des provisions même en cas de faibles modifications. Par ailleurs, les dépenses effectives pour sinistres peuvent dévier des estimations.

Notre approche

Nos procédures d'audit sur les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie ont porté notamment sur :

- l'examen et la prise en compte de contrôles clés du système de contrôle interne mis en place par le groupe pour l'évaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie;
- l'implication d'actuaire non vie dans l'équipe d'audit;
- l'examen critique du processus de détermination des provisions techniques d'assurances non vie ainsi que des méthodes statistiques appliquées et des hypothèses actuarielles utilisées;
- la réconciliation des provisions calculées par l'actuaire responsable avec la comptabilité;
- la revue indépendante du calcul d'un échantillon de provisions techniques d'assurances basées sur une projection des triangles des sinistres selon des méthodes communément acceptées dans la branche;
- l'examen critique des ajustements de clôture des provisions techniques d'assurances.

Pour plus d'informations concernant les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie voir :

- Annexe V
- Annexe VIII - 19



Evaluation des placements non traditionnels

Elément clé de l'audit

Les placements alternatifs sont évalués individuellement à leur valeur de marché si une cotation est disponible. Dans le cas contraire, ils sont évalués à la valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances.

Ainsi, pour les placements dans les hedge funds, la valeur de marché correspond à la dernière Valeur Nette d'Inventaire (VNI) disponible. A défaut de VNI, ils sont valorisés au prix de revient d'achat sous déduction d'éventuelles dépréciations. Pour les placements en private equity, la valeur de marché correspond à la dernière VNI disponible lors du bouclage ou à la valeur de marché à la date de clôture pour ceux ayant une cotation disponible.

Nous considérons ces éléments comme étant clés pour l'audit en raison d'une part du décalage entre la date de la dernière VNI disponible et la date de bouclage qui pourrait conduire à des variations de valeur importantes de ces placements. D'autre part, la complexité de la valorisation des placements non traditionnels, leur faible niveau de liquidité ou la complexité de leur stratégie sous-jacente pourraient conduire à des pertes de valeur importantes et rapides.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation des placements non traditionnels voir :

- Annexe V
- Annexe VIII - 13.1

Notre approche

Nos procédures d'audit sur les évaluations des placements non traditionnels incluaient notamment :

- l'examen et la prise en compte de contrôles clés du système de contrôle interne mis en place par le groupe pour l'évaluation des placements non traditionnels;
- l'examen des bases d'évaluation de ces placements non traditionnels;
- le contrôle d'un échantillon de VNI de placements non traditionnels;
- l'examen critique du processus de revue de l'évaluation des placements alternatifs par la Direction;
- l'examen de la présentation des placements non traditionnels dans les états financiers consolidés, incluant les engagements hors bilan.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le Conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvegarde prises le cas échéant dans ce contexte.



Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Jean-Marc Wick
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 mars 2018

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 6663, CH-1001 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes affiliées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

6

Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

L'élément marquant de l'exercice 2017 de Vaudoise Assurances Holding SA est l'acquisition de la société Vaudoise Asset Management SA, société holding, et de ses filles Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, société de direction de fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings.

Les états financiers 2017 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2017 un bénéfice de CHF 52'816'924.– contre CHF 48'386'099.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de CHF 4'000'000.– du dividende 2017 de CHF 49'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 39'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,20 par action nominative A et de CHF 12.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 91.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Produits des dividendes	52'274	47'547
Autres produits financiers	6'974	3'728
Total produits d'exploitation	59'248	51'275
Charges financières	-905	-1'071
Autres charges d'exploitation	-4'390	-1'493
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	53'953	48'710
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-	469
Bénéfice avant impôts	53'953	49'179
Impôts directs	-1'136	-793
Bénéfice de l'exercice	52'817	48'386

Bilan au 31 décembre avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

Actif	2017	2016
Actif circulant		
Trésorerie	4'742	2'845
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	2'153	569
Autres	247	175
	2'400	744
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	250	74
Dividendes à encaisser	49'000	45'000
Autres	20	-
	49'270	45'074
Total actif circulant	56'412	48'663
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	22'691	21'229
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	190'000	190'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	56'000	75'000
	268'691	286'229
Participations	223'457	168'239
Total actif immobilisé	492'148	454'468
Total actif	548'560	503'131

Passif	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	51	10'043
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	1'100	-
Autres	1'853	78
	3'004	10'121
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	347	104
Passifs de régularisation	410	549
Total capitaux étrangers à court terme	3'761	10'774
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	32'000	22'000
Autres dettes à long terme	3'625	-
Total capitaux étrangers à long terme	35'625	22'000
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserves légales issues du capital		
- réserve issue de l'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	331'000	296'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	357	971
- bénéfice de l'exercice	52'817	48'386
Total capitaux propres	509'174	470'357
Total passif	548'560	503'131

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.4.

1.3 Autres titres détenus à long terme

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché, puis convertis avec le cours devise de fin de période.

1.4 Prêts subordonnés et créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation/Autres dettes à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale.

1.5 Renonciation à la présentation d'un tableau de flux de trésorerie, du rapport annuel et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe (selon art. 961 CO)

Étant donné que la société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision, ainsi qu'à présenter un tableau de flux de trésorerie et un rapport annuel.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 4'741'769.--.

2.2 Autres créances à court terme

Cette position regroupe principalement des comptes courants intercompagnies, dont le règlement est intervenu au début 2018. Les autres créances comprennent notamment des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

2.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 49 millions décidé par l'Assemblée générale du 20 mars 2018 de Vaudoise Générale, ainsi que les intérêts courus sur le prêt subordonné accordé à Vaudoise Vie.

2.4 Participations (en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
Directes				
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
Brokervallor SA, Lausanne	100	250	100	250
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	-	-
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000
Indirectes (détenues via Vaudoise Asset Management SA)				
Berninvest AG, Berne	100	1'000	-	-
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	-	-

2.5 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement de diverses dettes à court terme dues à divers créanciers (CHF 1'775'936.-), du compte courant en faveur de Mutuelle Vaudoise (CHF 50'850.-) et de Vaudoise Générale (CHF 1'099'835.-), ainsi que des montants dus à des actionnaires non identifiés (CHF 52'460.-).

2.6 Passifs de régularisation

Le montant de CHF 409'432.- est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer.

2.7 Dettes à long terme portant intérêt

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 12'000'000.- en 2013 au taux de 1,7 % pour une durée de sept ans, de CHF 10'000'000.- en 2016 au taux de 0,3 % pour une durée de cinq ans et de CHF 10'000'000.- en 2017 au taux de 0,3 % pour une durée de cinq ans.

2.8 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 509'115'452.- contre CHF 470'356'846.-, soit une progression de 8,2 % sur l'exercice contre 7,9 % un an auparavant. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-. La réserve pour actions propres n'a pas subi de changement; elle concerne 56'725 actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par Vaudoise Générale.

2.9 Actions propres

Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

2.10 Produits de dividendes

Ils sont formés des dividendes provenant de Vaudoise Générale (CHF 49'000'000.-), d'Orion (CHF 550'000.-), d'Europ Assistance (CHF 311'495) et des divers titres détenus à long terme (CHF 2'412'418.-). Pour l'exercice 2016, les dividendes provenaient de Vaudoise Générale (CHF 45'000'000.-), d'Orion (CHF 440'000.-) et des divers titres détenus à long terme (CHF 2'106'766.-).

2.11 Autres produits financiers

Ce poste inclut principalement les intérêts de CHF 3'037'455.- perçus sur le prêt subordonné de CHF 190'000'000.- accordé à Vaudoise Vie et de CHF 2'287'417.- de résultat sur un placement de CHF 56'000'000.-, en diminution de CHF 19'000'000.- sur l'exercice, effectué auprès de Vaudoise Générale, ainsi que des gains de change pour CHF 1'649'239.-.

2.12 Charges financières (en CHF)

	2017	2016
Intérêts et charges bancaires	218'099	27'489
Impôt anticipé non récupérable	334'863	277'195
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	328'761	529'963
Pertes de change	23'089	236'688
Total des charges financières	904'812	1'071'335

2.13 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de contrôle.

2.14 Impôts directs

La charge de CHF 1'136'351.- résulte pour l'essentiel de l'imposition du capital propre de la société, laquelle bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5 % des droits de vote:

		2017 Nombre	2016 Nombre
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6 %	67,6 %
	Part des droits de vote	91,2 %	91,2 %

3.4 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et par leurs proches au 31 décembre

	2017 Nombre	2016 Nombre
Paul-André Sanglard, président	120	120
Chantal Balet Emery, vice-présidente	120	120
Martin Albers, membre dès le 09.05.2016	100	-
Javier Fernandez-Cid, membre	100	100
Eftychia Fischer, membre dès le 09.05.2016	-	-
Etienne Jornod, membre jusqu'au 08.05.2017	*	100
Peter Kofmel, membre	100	100
Jean-Philippe Rochat, membre	100	100
Total	640	640

* Cette personne n'étant plus membre non exécutif du Conseil d'administration, cette information n'est plus requise.
Aucune action n'est détenue par des membres externes du Comité d'investissement.

3.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et par leurs proches au 31 décembre

	2017 Nombre	2016 Nombre
Philippe Hebeisen	200	200
Renato Morelli jusqu'au 12.12.2017	*	38
Charly Haenni	53	53
Reto Kuhn	100	100
Jean-Daniel Laffely	100	100
Christian Lagger	3	3
Jacques Marmier	3	3
Jean-Michel Waser	50	50
Nathalie Follonier dès le 01.04.2017	3	**
Total	512	547

* Cette personne n'étant plus membre de la Direction, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas membre de la Direction, cette information n'est pas requise.

3.6 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2018.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

2017	
Bénéfice de l'exercice	52'817
Solde ancien reporté	357
Solde disponible	53'174
Proposition du Conseil d'administration	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	39'000
Dividende	
• CHF 0,20 par action nominative A	2'000
• CHF 12,00 par action nominative B	12'000
Solde à reporter	174
Soit au total	53'174

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de résultat de l'exercice 2017, le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 85 à 91) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation des participations

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des participations

Elément clé de l'audit

Les participations sont évaluées au maximum à leur valeur d'acquisition. En raison des conditions de marché actuelles, notamment des taux d'intérêts très bas, voire négatifs, une détérioration de la situation financière d'une des filiales pourrait conduire à une diminution de la valeur comptable des participations.

Notre approche

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné l'évaluation des participations effectuée par la Direction. En particulier, nous nous sommes assurés qu'une méthode d'évaluation adéquate a été choisie, que les calculs sont compréhensibles et que les hypothèses retenues par la Direction sont appropriées.

S'agissant des participations qui ont fait l'objet d'une évaluation détaillée selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow) sur la base de facteurs qualitatifs et quantitatifs, nous avons notamment réalisé les procédures d'audit suivantes :

- examen critique des principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'usage, y compris les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au moyen d'une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques des sociétés concernées ;
- réalisation d'analyses de sensibilité des principales hypothèses utilisées.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation des participations voir :

- Annexe 1.2
- Annexe 2.4

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le Conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excoïderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.



Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS 690, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wick
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 mars 2018

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 8863, CH-1002 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

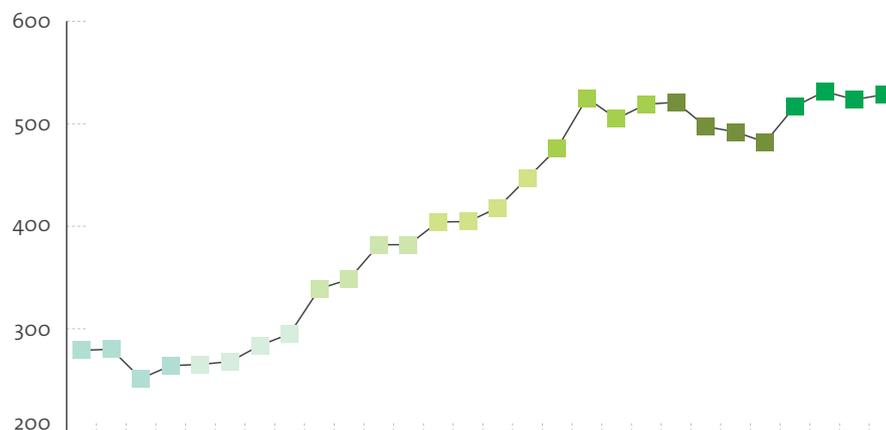
Statistique boursière

(en CHF)

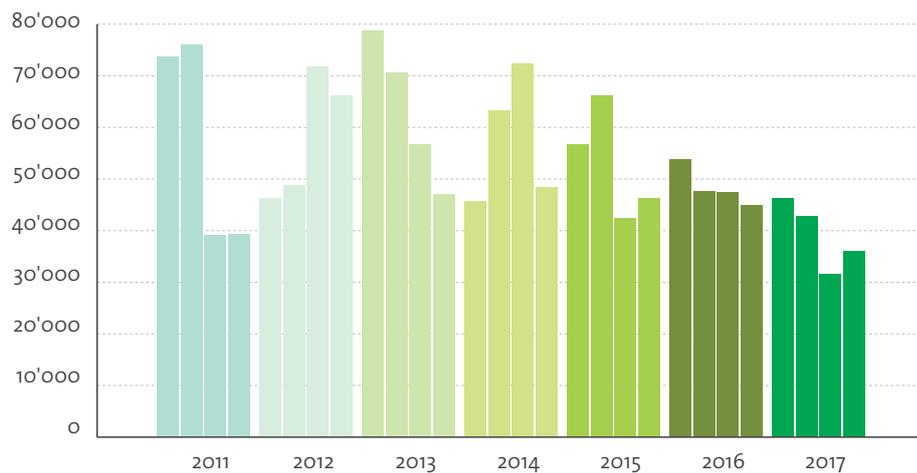
A la suite de la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1996	2'790	139,50	2'298	114,90	87,50	4,38	3,1
31 décembre 1997	3'500	175,00	2'841	142,05	95,00	4,75	2,7
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
20 mars 2018	-	512,00	-	-	-	-	-

Observations trimestrielles
Cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités



Chiffres clés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Actif		
Liquidités	220'739	131'581
Placements	2'671'183	2'807'346
Part des réassureurs dans les provisions techniques	89'789	86'160
Immobilisations	104'114	105'393
Dépôts, créances et comptes de régularisation	175'916	90'787
Total de l'actif	3'261'741	3'221'267
Passif		
Provisions techniques	2'122'586	2'113'757
Provisions non techniques	186'616	173'958
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	402'861	386'798
Fonds propres	549'678	546'754
Total du passif	3'261'741	3'221'267
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	842'613	841'328
Charges de sinistres pour propre compte	-610'301	-593'898
Résultat des placements	65'881	63'769
Frais d'acquisition et de gestion	-198'894	-213'668
Impôts directs	-19'776	-21'333
Bénéfice de l'exercice	79'523	76'198

Développement de la Compagnie depuis sa fondation

(en milliers de CHF)

	Année	Primes brutes	Bénéfice/ perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital social / actions	Total du bilan
De 1895 à 1988 Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle	1895	34	15	-	-	2	-	17
	1900	264	32	65	45	65	-	110
	1920	1'438	182	1'229	236	842	-	1'466
	1940	6'462	693	8'137	4'340	2'525	-	10'095
	1960	51'920	367	60'885	49'358	5'825	-	68'732
	1980	264'627	3'139	515'605	464'977	35'600	7'684	606'324
	1988	410'471	4'452	813'798	746'775	54'100	10'568	975'298
Dès 1989 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	1989	440'274	9'599	845'727	791'333	9'500	60'000	1'030'927
	1990	462'312	10'068	893'118	844'843	12'200	60'000	1'092'548
	2000	494'652	20'744	1'512'551	1'264'105	82'527	60'000	1'602'822
	2001	508'285	17'226	1'580'849	1'329'489	86'527	60'000	1'701'542
	2002	523'058	-32'398	1'504'162	1'287'311	54'327	60'000	1'632'787
	2003	550'998	12'663	1'575'094	1'370'819	63'327	60'000	1'729'691
	2004	566'670	23'637	1'709'310	1'446'105	80'327	60'000	1'851'620
	2005 ¹⁾	606'275	24'714	2'021'686	1'758'161	95'500	60'000	2'222'217
	2006	687'387	29'375	2'156'563	1'855'256	114'000	60'000	2'331'385
	2007	694'157	61'035	2'252'689	1'912'708	160'000	60'000	2'396'463
	2008	681'408	111'016	2'288'532	1'896'179	200'000	60'000	2'533'292
	2009	682'003	61'076	2'331'857	1'952'687	240'000	60'000	2'625'846
	2010	689'989	75'236	2'500'207	1'994'714	290'000	60'000	2'769'653
	2011	707'682	69'993	2'660'143	2'008'652	305'000	60'000	2'851'220
	2012	729'054	81'169	2'698'625	2'033'287	330'000	60'000	2'931'588
	2013	759'219	88'974	2'793'087	2'004'196	356'000	60'000	2'993'878
	2014	796'854	104'599	2'706'962	2'071'327	395'000	60'000	3'203'602
2015	834'755	75'578	2'819'037	2'093'044	410'000	60'000	3'257'390	
2016	881'193	76'198	2'537'346	2'113'757	410'000	60'000	3'221'267	
	2017	879'924	79'523	2'401'183	2'122'586	410'000	60'000	3'261'741

¹⁾ Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de « La Suisse », Société d'assurances contre les accidents.

Chiffres clés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Actif		
Liquidités	56'757	65'300
Placements	4'240'811	4'126'134
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	214'232	191'031
Part des réassureurs dans les provisions techniques	18'614	20'714
Immobilisations	1'013	227
Dépôts, créances et comptes de régularisation	93'336	98'312
Total de l'actif	4'624'763	4'501'718
Passif		
Provisions techniques	3'300'395	3'275'162
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	205'867	188'985
Provisions non techniques	160'377	163'437
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	756'866	681'347
Fonds propres	201'258	192'787
Total du passif	4'624'763	4'501'718
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	202'194	199'278
Charges de sinistres pour propre compte	-250'354	-268'563
Résultat des placements	89'659	116'887
Frais d'acquisition et de gestion	-32'352	-32'778
Impôts directs	-676	-3'795
Bénéfice de l'exercice	8'471	11'029

Développement de la Compagnie depuis sa fondation

(en milliers de CHF)

Année	Primes brutes	Participations des assurés aux excédents	Bénéfice / perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital-actions	Total du bilan
1961	978	-	-	4'705	828	338	7'000	8'711
1970	11'833	869	14	42'631	35'690	295	7'000	49'028
1980	75'647	4'539	450	285'071	260'417	2'500	7'000	304'729
1990	314'981	25'653	2'091	1'378'216	1'355'458	11'500	7'000	1'527'947
2000	710'320	44'545	7'389	5'290'449	5'026'501	33'800	7'000	5'503'733
2001	720'328	46'965	5'025	5'542'122	5'257'687	38'800	7'000	5'754'204
2002	738'043	32'623	-51'517	5'653'310	5'339'418	-	50'000	5'902'680
2003	753'856	19'512	9'350	5'700'756	5'324'277	-	100'000	5'987'890
2004	810'818	45'309	6'489	5'895'427	5'465'190	3'000	100'000	6'125'044
2005 ¹⁾	535'884	25'426	8'222	2'910'088	2'492'524	8'000	100'000	3'004'978
2006	238'547	34'694	10'626	2'922'451	2'520'065	15'000	100'000	3'011'765
2007	235'747	12'252	7'834	2'858'630	2'475'661	21'000	100'000	2'966'940
2008	261'575	16'088	449	2'737'259	2'425'396	21'500	100'000	2'873'083
2009	364'576	10'056	7'751	2'890'554	2'604'494	29'500	100'000	3'149'039
2010	327'198	11'726	11'102	3'166'779	2'738'306	40'500	100'000	3'337'481
2011	283'190	10'278	11'309	3'363'024	2'868'260	51'500	100'000	3'494'469
2012	252'378	8'636	2'828	3'599'005	3'024'178	55'000	100'000	3'734'789
2013	265'363	7'133	9'000	3'624'770	3'172'893	64'000	100'000	3'804'386
2014	282'218	8'309	6'732	3'749'879	3'122'480	71'000	100'000	3'955'411
2015	262'748	7'831	10'555	3'849'662	3'187'786	81'000	100'000	4'073'204
2016	201'675	4'306	11'029	4'317'165	3'275'162	92'000	100'000	4'501'718
2017	205'173	4'459	8'471	4'455'043	3'300'395	101'000	100'000	4'624'763

¹⁾ Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.

Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.-).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 34. Les chiffres clés des filiales Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, toutes détenues à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA, figurent en pages 98 à 105.

Les états financiers 2017 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2017 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

A fin 2017, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 765'223.- contre CHF 1'611'529.- pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 9'475'600.- (CHF 9'733'700.- à fin 2016). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 32 à 49.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 765'223.- contre CHF 1'611'529.- un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 2'516'717.-, l'Assemblée générale disposera de CHF 3'281'939.-.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 114.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels qui vous sont présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Produits des dividendes	2'321	2'321
Autres produits financiers	329	530
Total produits d'exploitation	2'650	2'851
Charges financières	-4	-
Autres charges d'exploitation	-1'729	-1'085
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	917	1'767
Excédent avant impôts	917	1'767
Impôts directs	-152	-155
Excédent de l'exercice	765	1'612

Bilan au 31 décembre avant répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

Actif	2017	2016
Actif circulant		
Trésorerie	6'077	5'475
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	51	10'043
Autres	133	124
	184	10'167
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	-	40
Total actif circulant	6'261	15'682
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Prêts à Vaudoise Assurances Holding	32'000	22'000
	32'000	22'000
Participations	52'849	52'849
Total actif immobilisé	84'849	74'849
Total actif	91'110	90'531
Passif		
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte	1'594	939
Autres	167	205
	1'761	1'145
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	4	4
Passifs de régularisation	87	82
Total capitaux étrangers à court terme	1'852	1'230
Capitaux propres		
Capital social	9'476	9'734
Réserves légales issues de l'excédent		
- réserve générale issue de l'excédent	12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent		
- réserves libres et statutaires issues de l'excédent	64'500	63'500
Excédent d'actif au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	2'517	2'455
- excédent de l'exercice	765	1'612
Total capitaux propres	89'258	89'300
Total du passif	91'110	90'531

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Excédent de l'exercice	765	1'612
Variation des autres créances à court terme	9'984	60
Variation des autres dettes à court terme	656	1
Variation des provisions à court terme	-	-6
Variation des actifs de régularisation	40	-
Variation des passifs de régularisation	5	-3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10'685	52
Investissement dans des immobilisations financières	-10'000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10'000	-
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	207	163
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-465	-359
Paiement des participations des sociétaires à l'excédent	-589	-603
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-847	-799
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	603	864

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

1.3 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.4.

1.4 Créances à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 6'077'458.–.

2.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des participations comprennent des comptes courants intercompagnies, les autres créances comprennent des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer. En 2016, un prêt contracté par Vaudoise Assurances Holding de CHF 10'000'000.–, arrivant à échéance, était présenté sous cette position.

2.3 Actifs de régularisation

Cette position inclut les intérêts courus sur les prêts accordés à Vaudoise Assurances Holding SA.

2.4 Participations (en milliers de CHF)

	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Directes						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)						
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Brokervallor SA, Lausanne	250	250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	-	67,6	-	91,2	-
Berninvest AG, Berne	1'000	-	67,6	-	91,2	-
Vaudoise Investment Solutions AG, Berne	100	-	67,6	-	91,2	-
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1

2.5 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 1'594'273.– et de parts sociales à rembourser pour CHF 129'500.–.

2.6 Passifs de régularisation

Le solde de CHF 87'400.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

2.7 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 89'257'538.–, en diminution de 0,1% par rapport à l'exercice précédent.

2.8 Produits de dividendes

Conformément à la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 8 mai 2017, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes de CHF 0,20 sur les actions nominatives A et de CHF 12.– sur les actions nominatives B, représentant un produit de CHF 2'321'360.–.

2.9 Autres produits financiers

Ils sont essentiellement constitués de CHF 328'761.– d'intérêts sur les prêts pour un total de CHF 32'000'000.– consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

2.10 Charges financières

Les charges financières sont exclusivement composées d'intérêts et de frais bancaires.

2.11 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 1'728'785.– contre CHF 1'084'697.– en 2016.

2.12 Impôts directs

Mutuelle Vaudoise bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations. La charge est de CHF 151'937.– contre CHF 154'897.– en 2016.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 24'000.– contre CHF 15'000.– en 2016. L'organe de révision n'a pas fourni d'autre prestation durant les deux exercices en question.

3.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2018.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

	2017
Excédent de l'exercice	765
Solde ancien reporté	2'517
Solde disponible	3'282
Proposition du Conseil d'administration	
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	550
Attribution à la réserve libre/statutaire	1'000
Solde à reporter	1'732
Total	3'282

¹⁾ Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale. Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 2,3 mio sans variation par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté en 2017, passant de CHF 1,1 mio en 2016 à CHF 1,7 mio en 2017, soit une augmentation de 59,4%. L'excédent avant impôts est en diminution de 48,1% à CHF 0,9 mio contre 1,8 mio en 2016.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé par le Conseil en date du 24 janvier 2018. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes : risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

Etat des commandes et des mandats

Etant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Evènements exceptionnels

Aucun évènement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle difficile, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la directive sur la gouvernance d'entreprise de la SIX Swiss Exchange du 1^{er} janvier 2016 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche : un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et subrogatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collabora-

teurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe : la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflé-

tant la marche des affaires de la Compagnie. Ces objectifs valent comme objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction de manière solidaire. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est examiné annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20 %. Le VOP a été atteint à 149 % en 2017.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2017, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un objectif personnel qui compte pour 20 % de sa rémunération variable.

Chaque collaborateur et directeur a également un objectif personnel qui complète l'évaluation.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80 % de l'atteinte d'objectifs quantitatifs liés à la fonction et personnels qualitatifs et pour 20 % de l'atteinte de l'indicateur interne VOP.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100 %. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Catégorie	Atteinte objectif 50 %	100 %	150 %
Chefs de division	4 %	8 %	12 %
Chefs de service	3 %	6 %	9 %
Chefs de groupe	2 %	5 %	7 %
Experts / Spécialistes	2 %	4 %	6 %
Collaborateurs gestionnaires	1 %	2 %	3 %

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150 %. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50 %, 100 % et 150 % doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. Ils oscillent entre CHF 300.– et 800.– et dépendent du degré de dépassement de l'objectif VOP de l'année de référence selon trois paliers. Il se monte à CHF 800.– pour l'année 2017.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil. La partie variable représente jusqu'à 41,7 % du montant de la rémunération totale.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100 %. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères : la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties : la première, représentant le 80 % du montant cible, demeure valorisée en francs ; la seconde, représentant les 20 % restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

En 2016, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximum pour les membres de la Direction de CHF 7'250'000.– pour l'année 2017. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 6'484'669.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2017 aux membres de la Direction	2017	2016
Rémunérations		
Fixe	3'077'043.–	2'947'382.–
Variable	2'163'194.–	1'945'888.–
Contributions patronales aux charges sociales	1'244'432.–	1'123'199.–
Total	6'484'669.–	6'016'469.–

La variation provient essentiellement de mutations en 2017 au sein du Comité de Direction. En 2017, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

Le montant du STI versé en 2017 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'571'691.– (y compris CHF 277'530.– de charges sociales) et diffère de CHF -118'561.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2017 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 935'341.– (y compris CHF 45'980.– de charges sociales) et diffère de CHF -98'270.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, Directeur général: CHF 1'328'143.– y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 230'981.– (en 2016: CHF 1'286'104.– y c. CHF 217'932.– de charges sociales). La partie variable représente en 2017 CHF 553'929.– (en 2016: CHF 524'008.–).

Le montant du STI versé en 2017 à Philippe Hebeisen au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 342'983.– (y compris CHF 60'520.– de charges sociales) et diffère de CHF -25'111.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2017 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 285'725.– (y compris CHF 14'046.– de charges sociales) et diffère de CHF -39'124.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'996'397.– (CHF 3'061'764.– en 2016). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction : président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités : président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché.

En 2017, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximum pour le Conseil d'administration de CHF 1'600'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2017 à l'Assemblée générale 2018. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'368'171.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2017			2016		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	375'227	*84'684	459'911	375'227	*84'762	459'989
Chantal Balet Emery, vice-présidente	152'809	*32'708	185'517	154'155	*34'088	188'243
Martin Albers, membre	128'630	8'665	137'295	71'480	4'848	76'328
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	137'516	9'220	146'736	71'924	4'875	76'799
Etienne Jornod, membre jusqu'en mai 2017	44'709	3'055	47'764	107'302	7'355	114'657
Peter Kofmel, membre	144'584	9'623	154'207	144'584	9'653	154'237
Jean-Philippe Rochat, membre	123'297	8'331	131'628	137'516	9'249	146'765
Jean-Pierre Steiner, membre jusqu'en mai 2016	-	-	-	50'352	2'457	52'809
Total	1'206'772	156'286	1'363'058	1'212'540	157'286	1'369'826
<i>* montant englobant une contribution à un plan retraite</i>						
Comité d'investissement						
Eric Breval, membre externe	21'329	1'333	22'662	21'329	1'337	22'666
René Sieber, membre externe	21'329	1'333	22'662	21'329	1'337	22'666
Total	42'658	2'666	45'324	42'658	2'674	45'332

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65 % des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs ; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60 % du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite ; la caisse de pension de la Vaudoise est une institution solide, totalement réassurée, dont le taux de couverture au 31 décembre 2015 et 2016 était de 110,0 % et de 111,7 % ; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90 % du salaire durant deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération aux pages 120 et 121 du rapport de annuel.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 mars 2018

Annexe :

- Rapport de rémunération

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 6963, CH-1002 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

Crédits photographiques
Couverture ainsi que les pages 24 à 31, 44 et 45, Loris Von Siebenthal, Carouge
Pages 7 et 39 à 42, Vandyfilms Nicolas Jutzi, Lausanne

Réalisation
Bilatéral SA, Pully

Impression
PCL Presses Centrales SA, Renens



MM MM